



Existe-t-il une identité européenne ?

Léa-Marine Simon

► **To cite this version:**

| Léa-Marine Simon. Existe-t-il une identité européenne ?. Science politique. 2019. dumas-02465991

HAL Id: dumas-02465991

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02465991>

Submitted on 4 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Intercultural school
Talents pour le monde

Existe-t-il une identité européenne ?

Mémoire de Master 2

Spécialisation « Stratégies internationales et diplomatie »

Présenté par : Léa-Marine Simon

Dirigé par : Diana Saiz Navarro

Année universitaire 2018-2019

Table des matières

Introduction.....	2
1. Définition des concepts et de l'enjeu empirique	6
1.1 Les notions abordées.....	6
1.2 Méthodologie de la recherche.....	10
2. Analyse d'ouvrages : ouvrage cadre et hypothèses : Qu'est-ce que l'esprit européen ?, Lucien JAUME	12
3. Confirmation/ infirmation des hypothèses.....	20
3.1 Nature du lien entre les Européens	20
3.1.1 Identité, conscience, esprit, sens commun ? Quelle est la meilleure façon de définir ce lien qui unit les Européens ?	20
3.1.2 Comment les individus s'approprient-ils l'Europe ? Comment l'Europe est-elle reflétée par l'espace public ?	24
3.2 Conciliation individu/universalité (identité absolue ou relative) ?.....	29
3.2.1 Le rapport individu/ universalité : une dimension fondamentale, au cœur même de l'identité.....	29
3.2.2 Une identité européenne peut-elle alors exister par et pour elle-même ?	30
3.3 La religion	33
3.4 La légitimité	34
3.4.1 Légitimité de l'identité européenne par rapport à l'identité nationale : quel rapport entre les deux ?	34
3.4.2 Le rôle des institutions dans la confirmation ou l'infirmité de la légitimité européenne et dans l'implication des citoyens sur les questions européennes	36
4. Résultats.....	40
Conclusion	44
Bibliographie.....	47

Introduction

Pourquoi avons-nous décidé de nous poser la question de l'identité européenne aujourd'hui ? Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous avons pu constater que l'Europe fait face, depuis quelques années, à un phénomène souvent qualifié de « crise identitaire ». Cette expression, employée à tort et à travers, faisant généralement référence au contexte du Brexit, a attisé notre curiosité. Crise identitaire, mais de quelle identité ? Existe-t-il seulement une identité préalable ? Ensuite, nous nous sommes aperçu, après quelques recherches préliminaires, que, s'il existait une quantité relativement conséquente de productions sur le sujet, la grande majorité d'entre elles dataient d'une dizaine d'années. Il s'est en effet avéré difficile de trouver des articles récents et de bonne facture. Nous nous sommes alors dit que ce mémoire pouvait constituer un travail, si ce n'est novateur, du moins qui s'inscrit dans l'air du temps et qui aura le mérite de proposer une réflexion que nous espérons à la fois conceptuelle et concrète.

En effet, avant de s'intéresser à la question de l'identité européenne aujourd'hui, il paraît important de recontextualiser brièvement l'Europe contemporaine, d'autant plus, comme nous l'avons mentionné, à la lumière des débats déclenchés par le Brexit depuis 2016. L'Europe, de manière très factuelle, ce sont : 28 pays (à priori bientôt 27 donc), près de 750 millions d'habitants, 23 langues officielles.

L'Europe s'est d'abord structurée autour de différentes organisations, dont la première est née le 9 mai 1950 avec la déclaration de Robert SCHUMAN, alors Ministre français des Affaires étrangères, et de son collègue et ami Jean MONNET. D'autres acteurs, tels que Konrad ADENAUER, y ont bien sûr contribué. Le projet inédit et visionnaire de ces deux hommes était avant tout de fédérer les peuples, les nations, de promouvoir une coopération qui surmontent tous les défis, pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre mondiale. Une collaboration qui permettrait de surmonter tous les antagonismes, toutes les rancœurs, qui ferait, non pas table rase du passé, car on ne peut effacer de la mémoire collective l'horreur de ces deux guerres mondiales, mais un accord commun qui mettrait les pays sur un pied d'égalité. Pour cela, il fallait mettre en avant les intérêts communs de ces pays, afin qu'ils décident de leur plein gré de s'unir pour la paix.

Ensuite, la forme de cet embryon européen a évolué : d'abord CECA (Communauté Economique du Charbon et de l'Acier) dès 1951, elle devient CEE (Communauté Économique Européenne) en 1957 suite au Traité de Rome. Puis, avec le Traité fondateur de Maastricht en 1992, on assiste à la naissance de l'Union européenne presque telle que nous la connaissons aujourd'hui, et qui n'a cessé de s'agrandir, dans une politique d'intégration. Si la forme de cette structure a évolué, s'est adapté, l'objectif est resté le même : unir les pays, promouvoir leurs similitudes en acceptant leurs différences, créer une interdépendance bénéfique qui rende à jamais impossible toute idée d'une nouvelle guerre destructrice. On reproche toutefois souvent à l'UE de s'être agrandie sans avoir les moyens de s'adapter. Une Europe à 6 ou à 15 ne peut en effet pas fonctionner de la même façon.

Alors, quelle est la place de l'identité européenne ? Cette notion a naturellement évoluée de manière conjointe à la structure. Si ce que nous appellerons pour l'instant identité européenne était avant tout centrée sur l'idéal de paix dans les années 1960-70, elle a trouvé un nouveau souffle avec l'apparition du marché économique libéral dans les années 1980. En effet, le libéralisme économique s'inscrit complètement dans cette démarche d'interdépendance. C'est seulement au début des années 1990 que les individus ont commencé à considérer le fait de donner une autre dimension à cette unité, en plus de l'union politique et des intérêts économiques. Quid de la culture, de la dimension sociale ? L'Europe avait besoin d'une « âme ».

On peut donc déjà dire que l'unité supposée de l'Europe repose sur des fondements divers, aussi bien d'abord politiques, puis économiques, mais aussi sociaux, culturels, historiques, juridiques... Cela se concrétise notamment par des institutions communes, une monnaie unique (dans la zone euro), ainsi que des symboles (hymne, drapeau...) et des valeurs (droits de l'homme, démocratie principalement). On peut donc attribuer à l'Europe certaines caractéristiques communes, mais est-ce pour autant que l'on peut parler d'identité ? Il faut bien s'entendre sur la notion d'identité : parle-t-on de ce qui se ressemble, de ce qui est identique ? Cela ne ferait, au regard de la diversité, de tous points de vue, qui caractérise l'Europe, pas beaucoup de sens. Notre objectif premier est donc d'arriver à proposer des définitions de la notion d'identité, ce que nous tenterons de faire dans la première partie de ce mémoire.

Nous allons également nous interroger sur cette “crise identitaire” mentionnée plus haut. Grâce à nos recherches, nous avons pu identifier trois facteurs principaux qui ont pu donner naissance à cette crise, ou du moins contribué à fragiliser l’identité construite jusqu’alors, à différents moments de l’Histoire. Tout d’abord, il y a la chute de l’URSS. Cela pourrait être vu comme la chute d’un concurrent de taille, mais on peut aussi le voir comme la perte d’un ennemi commun. Le Traité de l’Elysée, signé en 1963, marque le début de la réconciliation franco-allemande, et ainsi la perte d’un deuxième ennemi commun. Or, sans ennemi commun, plus de menace ultime contre laquelle s’unir, de laquelle avoir peur. À cela se rajoute aujourd’hui le fait que, alors que la Seconde guerre mondiale a été le moteur principal de la création de l’Union européenne, la plupart des Européens aujourd’hui n’ont pas connu la guerre et n’associent donc pas forcément la même importance, la même mission pacificatrice et salvatrice à l’Europe d’aujourd’hui. Qu’est-ce qui alors, aujourd’hui, fonde notre rapport d’attachement à l’Europe ?

On peut ensuite évoquer, plus récemment, la montée des partis nationalistes en Europe, notamment en France, avec le « Frexit » proposé par le Rassemblement national, ou le FPÖ en Autriche qui, à l’approche des élections européennes, prône un pays « gegen Asylchaoten in Europa », c’est-à-dire contre le « chaos migratoire » en Europe. Ces partis exercent en effet une certaine pression sur les sociétés démocratiques modernes, qui rend leur expression plus difficile. Mais en quoi le renforcement de ces partis nationalistes, « identitaires », menace-t-il l’existence d’une identité européenne ? Nous reviendrons plus longuement sur cette question en examinant le lien entre identité nationale et identité européenne.

Enfin, le Brexit, depuis 2016, a déclenché une foule de questionnements à l’échelle mondiale sur l’utilité de l’Union européenne, sa pérennité, son avenir. À quel point l’Europe peut-elle contenir tant de diversité en maintenant l’unité ? Que doit-elle faire pour se perpétuer, se renforcer ? Nous aborderons ultérieurement cette question de l’équilibre entre diversité et unité, et de l’enjeu que représenterait une Europe unie, avec une identité forte.

Nous assistons en effet à un renforcement des discours qui prônent un « renforcement » de l’Europe ou de l’identité européenne, qui mettent en avant une nécessité d’évoluer, de s’adapter, de rendre cette identité plus moderne, plus attractive. Mais comment s’y prendre ? Les discours des politiques aujourd’hui ressemblent plutôt à cela, sans rien proposer de concret :

Tout au long de notre démonstration, nous nous efforcerons de traiter les relations entre Europe, démocratie, et Union européenne, sans oublier le rôle des institutions.

Quelles sont les caractéristiques de l'identité européenne aujourd'hui ? Malgré les défis auxquels l'Europe est confrontée, peut-on encore parler d'identité européenne ?

Après avoir tenté de proposer une définition de l'identité européenne, nous nous intéresserons à la pensée de Lucien JAUME, auteur de *Qu'est-ce que l'esprit européen ?* Nous en tirerons des hypothèses, que nous confronterons à la pensée d'autres auteurs dans une troisième partie. Enfin, nous en tirerons des conclusions qui permettront d'avoir une vision plus claire de ce que représente l'identité européenne aujourd'hui, si l'on peut affirmer qu'il en existe bien une.

1. Définition des concepts et de l'enjeu empirique

1.1 Les notions abordées

La notion d'identité et même d'identité européenne n'est pas si récente qu'on pourrait le penser. On peut déjà trouver des fondements de ce concept à l'Antiquité, dans le sens où, à l'époque, même si les citoyens de l'Empire romain ne percevaient peut-être pas toujours les limites de cet Empire, ils avaient conscience d'en faire partie, relativement par exemple aux Barbares. De plus, à l'époque, la connaissance intellectuelle était indissociable de l'engagement politique, de l'activité en faveur de la Cité. C'est une dimension que l'on retrouve plus tard, au moment de l'humanisme et de l'éducation humaniste d'Erasme par exemple.

C'est en effet à Erasme, penseur et philosophe néerlandais du XV^{ème} siècle, que l'on doit la notion « d'humanisme européen ». C'est ainsi à lui que l'on doit le nom donné aux programmes de mobilité européenne, Erasmus. Il a en effet été un des premiers à prôner la paix en Europe, en faisant l'éloge du cosmopolitisme et du pacifisme. Cette union des Européens telle qu'il la pense repose aussi en grande partie sur la Chrétienté, dans le sens d'amour de son prochain. Nous aurons l'occasion de reparler de l'humanisme et du rôle central de l'éducation humaniste dans la construction d'une identité européenne.

On retrouve également cette pensée du cosmopolitisme et d'une conscience européenne chez Kant, dans son célèbre essai *Qu'est-ce que les Lumières ?*. Il y invite en effet le lecteur à se détacher des idées préconçues ; en l'apostrophant directement, « sapere aude ! », « ose penser par toi-même ! », il l'invite à faire usage de sa propre raison et à effectuer un retour critique sur ce qui l'entoure mais aussi sur lui-même. C'est cette faculté de réfléchir par soi-même qui constitue selon lui l'essence de l'esprit européen.

Ensuite plus récemment et, nous l'avons dit, depuis les années 1990, l'identité européenne est une notion qui a été placée au cœur des débats d'idées et des réflexions sur la pérennité et l'avenir de l'Europe. Une Europe fondée uniquement sur des réalités économiques et des intérêts communs ne peut pas perdurer : il faut aussi identifier ce qui lie les individus entre eux, ce qui fait le liant de leur volonté de vivre ensemble. On

peut distinguer trois approches bien différentes de l'identité européenne chez les auteurs qui ont traité du sujet : une approche sociologique, une politique et une philosophique. Intéressons-nous d'abord à l'approche sociologique du terme, telle que nous avons pu la rencontrer chez Sophie DUCHESNE dans *Quelle identité européenne ?*¹, lorsqu'elle reprend Rogers BRUBAKER. Elle explique que, selon le sociologue, « dans le sens commun du terme, il s'agit principalement d'un ensemble de valeurs ou de modes de vie assez largement partagés par les Européens et considérés comme caractéristiques des pays de l'Union ». Comme l'a montré Rogers BRUBAKER², la notion d'identité est utilisée pour évoquer à la fois :

- (1) « ce qui est antonyme à la notion d'intérêt ;
- (2) les phénomènes collectifs renvoyant à la similitude, objective ou subjective, entre membres d'un groupe social mais aussi
- (3) le processus interactif de compréhension et de solidarité entre membres d'un groupe qui sous-tend toute action collective ;
- (4) l'attribut permanent et profond d'un individu ou d'un groupe tout autant que
- (5) le moi moderne et sa nature instable, fluctuante et fragmentée. »

On remarque ainsi que la notion d'identité revêt deux aspects distincts et presque contradictoires, dans un premier temps comme ce qui réfère à l'essence, qui s'appuie sur des « éléments tangibles », ce qui est « déjà là », c'est-à-dire des phénomènes inamovibles qui « s'imposent aux acteurs sociaux »³. Dans un deuxième temps, l'identité peut faire référence à une idée constructiviste, dans le sens où ce sont les acteurs sociaux qui vont s'en emparer, se l'approprier et la construire ; l'identité est alors *relative*, « produite par les acteurs eux-mêmes ».⁴

À présent, examinons l'approche politique de l'identité européenne : nous reprenons ici l'approche exprimée par Denis-Constant Martin dans *Le choix d'identité*⁵. Selon cet auteur, l'identité est avant tout un phénomène qui peut « disparaître et réapparaître ». Il souligne ainsi son caractère volatile et le fait qu'il faille entretenir une identité, l'alimenter, afin de la faire perdurer. C'est une vision plutôt optimiste de la chose, qui

¹ S. Duchesne Les Cahiers français : documents d'actualité, La Documentation Française, 2008, pp.1-8.

² R. Brubaker, « Au-delà de l'identité », Actes de la recherche en sciences sociales 2001

³ S. Duchesne Les Cahiers français : documents d'actualité, La Documentation Française, 2008, pp.1-8.

⁴ *Ibid.*

⁵ Revue française de science politique, août 1992, vol. 42, no 4, pp. 589-590.

consiste à penser que même si cette identité disparaît, ce ne sera peut-être pas pour toujours. Mais cela implique également une part d'incertitude et surtout, d'impuissance : en effet, qui décide de faire ou de défaire les identités ? Il explique ensuite que l'identité est « un construit évolutif qui vient donner du sens et de la valeur (positive ou négative) à une relation ou à un ensemble de relations ». Il établit ainsi un lien entre l'identité et l'individu : l'identité est ce qui s'insère dans les relations humaines au sein d'une communauté et leur donne un sens. L'auteur distingue de plus trois types de rapports qui caractérisent et définissent l'identité, que nous pouvons mettre en perspective d'une identité européenne. Tout d'abord, il y a le rapport au passé : une communauté se fonde sur des racines historiques communes, qui lui permettent ainsi d'envisager un avenir commun. On peut penser notamment au fait de faire perdurer des traditions, qui va établir un lien fort entre passé et futur, et qui va donner une stabilité, et par là une identité à cette communauté. Ensuite, nous avons le rapport à l'espace et au social, dans le sens d'un « lieu où s'exerce le pouvoir ». Nous pouvons dire que les rapports de pouvoir sont à la base de l'existence d'une nation ou d'une communauté, que ce soit par exemple entre une nation et ses voisins, mais aussi entre l'Etat et ses citoyens ou bien encore entre les citoyens entre eux. Ils sont à la racine de l'activité politique et ainsi de l'identité au sens politique du terme. On trouve enfin le rapport à la culture, qui est plus difficile à déterminer mais qui consiste à définir des valeurs et des symboles auxquels les individus vont pouvoir s'identifier, qu'ils vont s'approprier et ériger en représentation de cette identité.

Dans cette perspective, la nature de l'identité est double : elle permet de caractériser une société par rapport aux autres, de définir son unicité, mais elle détermine également le mode d'appartenance des citoyens à leur communauté.

L'auteur ajoute ensuite que « le processus de construction identitaire impose certes une certaine harmonisation autour d'un noyau de sentiments partagés par une large partie de la population : il vise alors à *harmoniser*, et non à *uniformiser* la diversité inhérente à toute collectivité » ⁶. C'est bien là tout le problème auquel est confronté l'Europe actuellement : comment arriver à concilier les particularités relatives à l'identité (culturelles, linguistiques, etc.) tout en gardant une harmonie suffisante pour garantir un sentiment d'identité ? Comment ériger des valeurs communes pour tous les Européens sans les départir de leurs symboles et leurs croyances nationaux ?

⁶ Denis-Constant Martin, *op. cit.*, pp. 586-587

Enfin, envisageons l'identité dans une perspective philosophique ; nous nous appuyerons ici sur cette phrase de Dirk JACOBS and Robert MAIER dans leur publication *European identity: construct, fact and fiction*⁷ : “The complex identity of Europe can only be formulated by taking into account all the uncertainties, ambiguities and contradictions. The unity of Europe can only be conceived as multiple and complex, bringing together many contradictions, such as law and force, democracy and oppression, spirituality and materialism, reason and myth.”

Cette citation contient de nombreux éléments qui nous permettent de préciser la notion d'identité européenne. Tout d'abord, on retrouve ici le caractère insaisissable de cette notion, qui restera toujours complexe et parfois contradictoire. Alors, pourquoi essayer de la définir ? Parce que, comme nous l'avons dit, l'Europe doit pouvoir affirmer son identité face au reste du monde, trouver sa cohérence pour trouver sa place dans l'équilibre des relations internationales contemporaines. Bo STRATH, dans *A European Identity: To the Historical Limits of a Concept*⁸, va même plus loin en expliquant que “The concept of a European identity is an idea expressing contrived notions of unity rather than an identity in the proper sense of the word and even takes on the proportion of an ideology.” Le terme d'idéologie est une expression forte, qui souligne l'importance de la spiritualité et de l'imaginaire collectif dans la construction de cette identité. Cette identité européenne, c'est donc des contradictions, mais aussi une diversité unique, où la notion de mythe prend toute sa dimension : nous traiterons cet aspect plus en profondeur par la suite.

La deuxième notion sur laquelle il semble important de s'attarder est celle de nation. Pourquoi cela ? Pour plusieurs raisons. Premièrement parce que l'Europe, si elle n'est pas une nation elle-même, est constituée de nations. Deuxièmement, ces nations possèdent chacune leur identité propre ; il se pose alors la question de savoir comment concilier identité européenne et identité nationale. Mais essayons dans un premier temps d'examiner ce qu'est une nation. Qui de mieux placé pour répondre à cette question qu'Ernest RENAN, avec son ouvrage *Qu'est-ce qu'une nation?*⁹. Avec sa célèbre affirmation « la nation est un plébiscite de tous les jours », l'auteur met en avant que la nation repose essentiellement sur une véritable envie de vivre ensemble, d'appartenir à une même communauté dont on partage les valeurs. La nation est avant tout une idée, une construction mentale née d'un imaginaire collectif, qui se caractérise non pas

⁷ Dirk JACOBS and Robert MAIER, *European identity: construct, fact and fiction*, jan. 1998

⁸ *A European Identity: To the Historical Limits of a Concept*, nov. 2002

⁹ Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?*, 1882, 47 p.

seulement par ses frontières mais surtout par l'identification à des symboles et des valeurs.

L'Europe est constituée de ces nations, qui possèdent chacune leur identité propre dans laquelle se reconnaissent leurs citoyens. Quel rapport peut-on alors envisager entre l'identité nationale et une possible identité européenne ? Cette question se pose d'autant plus que la question des nations et des nationalismes est avant tout européenne.

C'est une véritable problématique qui se pose aujourd'hui, notamment en cette période d'élections européennes, où l'on voit s'accroître la popularité des partis dits « identitaires », c'est-à-dire nationalistes, qui prêchent pour un retrait de l'Europe. Le repli national semble donc entrer directement en contradiction avec l'idée d'Europe et la perspective dans laquelle elle a été créée.

On voit donc s'opposer la volonté originelle de coopération post-guerre entre les Etats, de soutien mutuel, avec cette « crise des identités » qui rend apparemment l'appartenance à une nation et à l'Europe impossible. Ces deux formes d'identités sont-elles vraiment incompatibles ?

1.2 Méthodologie de la recherche

Avant de commencer l'analyse dans notre deuxième partie, nous souhaiterions expliquer la méthode que nous avons choisie pour la réaliser et justifier ce choix.

Nous avons choisi d'adopter, pour mener à bien cette démonstration relative à la notion d'identité européenne, une démarche hypothético-déductive. En effet, il nous semblait plus cohérent et plus réalisable de partir d'ouvrages, que nous avons lus, analysés, parfois critiqués, pour en déduire des conclusions. Nous avons formulé quatre hypothèses, qui vous seront présentées dans la partie suivante, que nous confronterons ensuite à la pensée d'autres auteurs afin de les confirmer ou de les infirmer.

Nous avons choisi un ouvrage qui nous servira de cadre intitulé *Qu'est-ce que l'esprit européen*, publié par Lucien JAUME en 2009. C'est un ouvrage d'approche plutôt philosophique, conceptuelle, qui nous permet de réfléchir en profondeur au concept d'identité européenne et à ce qui en découle. La pensée de cet auteur est intéressante et constitue un point d'appui important dans notre volonté de déterminer s'il existe ou non

une identité européenne et, si oui, quelle est sa nature, quels sont ses fondements, sa raison d'être.

Lucien JAUME est un politologue français, agrégé de philosophie et docteur en sciences politiques. Il a reçu en 2008 le prix Guizot de l'Académie française pour *Tocqueville : les sources aristocratiques de la liberté* et est également membre cofondateur de l'*European Society for the History of Political Thought* depuis 2008.

Tout au long de cette démonstration, nous nous appuyons sur différents types de supports : aussi bien des livres que des articles scientifiques, des articles de presse ou des vidéos.

2. Analyse d'ouvrages : ouvrage cadre et hypothèses : Qu'est-ce que l'esprit européen ?, Lucien JAUME

L'analyse de cet ouvrage en particulier, *Qu'est-ce que l'esprit européen*, écrit par Lucien JAUME en 2009¹⁰, va nous permettre de questionner la pertinence de l'expression « l'identité européenne », que l'on retrouve aujourd'hui de manière parfois abusive et souvent imprécise. L'auteur, dans cet ouvrage, nous expose son point de vue sur la question. Il explique dans l'avant-propos que le but de ce livre est de rappeler aux Européens tout ce qu'ils ont en commun. Il pense en effet que le passé que nous avons en commun est un atout dont on ne prend pas assez la mesure, car nous l'avons oublié, et que pour recréer du lien entre les individus il suffit d'une « remémoration » de ce passé.

Dès le début de son ouvrage, Lucien JAUME remet en question l'expression « identité européenne » ; n'existe-t-il pas de meilleure association de termes pour exprimer ce qui nous lie ? Selon lui, cette expression ne reflète pas bien la nature de ce lien. En effet, la notion d'identité renvoie à quelque chose de figé, d'acquis, de « simplificateur et fixiste » comme il le caractérise à la page 11, et qui est donc ensuite susceptible de donner naissance à un « conflit des identités ». Cette vision des choses est d'autant plus intéressante qu'elle s'oppose complètement à celle que nous avons entrevue dans la première partie, proposée par R. BRUBAKER, dans une perspective sociologique.

L'expression « conscience européenne » ne semble pas non plus trouver grâce à ses yeux : en cause cette fois, le fait que ce terme de conscience renvoie à quelque chose d'ancré dans le présent, et qui ne reflète pas « la charge d'expérience et de mémoire qui, en réalité, organise notre idée de l'Europe et notre vision de nous-mêmes » (p.11). Il n'est donc pas étonnant, avec cette explication, que l'auteur refuse d'approuver cette idée de conscience européenne, puisque ce qui prime selon lui sont ces acquis historiques qui forment le vivre ensemble des Européens et qui permettent d'envisager un avenir commun.

Nous serions donc en présence, selon Lucien JAUME, d'un « sens commun européen ». Il s'agit à présent de définir ce qu'il entend par là.

¹⁰ L. JAUME, *Qu'est-ce que l'esprit européen*, 2009, Flammarion, 170 p.

Le sens commun constituerait un cadre dans lequel l'expérience de pensée de l'Europe pourrait s'exercer. Il est à la fois « le jugement de l'individu, les vérités communes, et la persuasion qu'un individu exerce au sein d'un groupe (p.15) » Ce troisième point est intéressant, puisqu'il pose déjà les bases du sens commun comme source de lien entre l'individu et la communauté dans laquelle il évolue. Le sens commun européen passe dans un premier temps par l'éducation, au sens humaniste, sur laquelle nous reviendrons plus en détail, ainsi que par un ordre juridique et constitutionnel. Il s'exerce dans trois domaines distincts : la loi et l'obligation envers la loi, le marché et la société civile, et l'UE, la légitimité, la démocratie d'opinion.

Le sens commun est à la fois forme et contenu, le contenu étant le fait d'accumuler le plus de connaissances possibles, et la forme, l'activité d'introspection, de retour sur soi. On retrouve donc ici cette vision d'une Europe intellectualisée, qui était déjà présente chez KANT au moment des Lumières. Ce sens commun européen permet donc d'analyser l'individu européen dans son rapport à sa propre individualité, à l'autorité et à la légitimité, tout en exerçant un retour critique sur lui-même.

Notre première hypothèse est donc que le lien qui unit les Européens est davantage un « sens commun européen » qu'une identité européenne, l'accent étant mis par le choix de ses termes sur la dynamique, qui s'oppose à la fixité de la notion d'identité. Le sens commun européen, comme précédemment défini, s'entend à la fois comme forme et comme contenu, et fait référence à un individu qui réfléchit et exerce son esprit critique sur le monde qui l'entoure, tout en déterminant son rapport à sa communauté.

On remarque que l'individu est au centre de ces réflexions autour du sens commun européen. Nous allons ainsi nous intéresser de plus près à la notion d'individualité, notamment dans son rapport à l'universel.

L'auteur insiste particulièrement, lorsqu'il traite de l'individualité, sur l'importance de l'éducation au sens humaniste du terme, la *Bildung* allemande. L'individu humaniste est, comme nous l'avons dit, une personne qui cherche à accroître ses connaissances, à s'améliorer, tout en exerçant son libre-arbitre. L'individu qui se développe selon les principes de l'éducation humaniste fait usage de sa raison et exerce son esprit critique sur lui-même, afin de s'améliorer, et sur la société. La quête du sens qui caractérise

l'individu européen est donc davantage une façon de vivre, une attitude de pensée, qu'une véritable identité.

L'humanité, selon les humanistes, se développe en individualités différenciées mais pourtant toujours porteuses d'universalité. On remarque en effet que, selon l'auteur, le rapport individuel/universel revient souvent au cœur du débat européen ; en effet, c'est un des plus grands défis de l'Europe aujourd'hui que d'arriver à concilier le particularisme avec sa volonté d'unité et d'universalité. C'est également, à une autre échelle, un enjeu pour les démocraties libérales contemporaines, que d'arriver à concilier l'universalité (de la loi) et les particularités individuelles, qui se traduisent par des goûts, des croyances, etc.

Toutefois, Lucien JAUME reprend cette phrase percutante de Montaigne, auteur humaniste par excellence : « Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition », afin de montrer qu'il n'est absolument pas incompatible d'assumer son individualité et de faire partie d'une communauté. Le fait d'exister en tant qu'individu n'enlève rien à l'appartenance à l'Humanité. L'individu européen se caractérise ainsi par une obéissance à la règle (universelle), qui sert de cadre à la réflexion et à l'introspection (individuelle). L'auteur cherche ainsi à montrer, et c'est là notre deuxième hypothèse, que l'individu qui suit les principes de l'éducation humaniste, est le réceptacle de la symbiose entre individualité et universalité. C'est pourquoi, selon lui, les politiques européens devraient accorder davantage d'importance à la problématique de l'éducation, qui est pour l'instant trop méconnue et délaissée.

Ce rapport entre individuel et universel se trouve aujourd'hui au cœur de la problématique européenne, qui doit faire en sorte de concilier les particularismes tout en préservant l'unité, comme le montre sa devise, « *in varietate concordia* », l'unité dans la diversité. On se trouve face à une impossibilité de hiérarchiser les cultures entre elles, chaque culture étant reconnue l'égale d'une autre, tout en étant indiscutablement différente. Cela induit le fait qu'il est impossible d'accorder les mêmes droits fondamentaux à tous les peuples ; en effet, comme un pays européen pourrait-il imposer à un autre de faire respecter, par exemple, l'égalité hommes/ femmes, puisque ce type d'interventionnisme se trouve *de facto* prohibé ?

Cette problématique de l'acceptation des différences tout en tendant vers l'unité pose la question de la vérité relative par rapport à la vérité absolue, la vérité relative étant ce qui

relève de chaque nation, et absolue ce qui se trouve vrai en toutes circonstances, si tant est que cela existe.

Tout cela est naturellement à replacer dans le contexte de la mondialisation, qui favorise et encourage les échanges entre les pays, mais qui a aussi tendance à faire en sorte que les cultures s'exportent et ainsi à effacer les différences entre les civilisations. Chaque nation peut alors risquer d'oublier ce qui fait son identité propre, mais cherche en même temps à se distinguer par tous les moyens de son voisin. L'auteur s'est également attaché à étudier ce lien entre identité nationale et identité européenne.

Comme nous l'avons dit, l'individu européen se caractérise par une quête du sens, une réflexion critique ; ainsi, ce qui est plus important que l'identité, c'est le processus par lequel l'individu va questionner la légitimité de l'autorité. Quelle est la légitimité aujourd'hui d'une forme d'identité européenne, notamment vis-à-vis de l'identité nationale ?

À notre époque, nous assistons à une renaissance de l'inquiétude concernant la légitimité comme concept politique, juridique et moral. À la racine de cette incertitude, on trouve principalement une crise de confiance en la démocratie, en l'Union européenne, du fait notamment de la lenteur de l'UE à prendre des décisions, adopter des changements... Mais aussi lorsqu'elle adopte des résolutions qui vont directement à l'encontre de la souveraineté des Etats.

Selon Lucien JAUME, la légitimité est à la fois « ce qui confère autorité au nom de principes » et est un phénomène « corrélativement attribué à un bénéficiaire par un jugement de qualification » (p.65), ce qui signifie que la légitimité correspond au processus par lequel un individu va accepter l'autorité qui s'exerce sur lui. L'individu européen, dans son essence humaniste, n'obéira qu'à des autorités légitimes. Dans cette reconnaissance de l'autorité légitime, c'est également de manière réciproque l'identité de l'individu qui se retrouve mise en jeu ; en effet, le fait de reconnaître une autorité comme légitime implique aussi la représentation qu'il a de lui-même : « Pour l'homme européen, la recherche du juste pouvoir est aussi la recherche de soi » (p.67)

Un phénomène à ne pas négliger lorsque l'on questionne la légitimité d'une autorité, est l'opinion publique, ou « loi d'opinion ». Celle-ci peut être considérée comme une norme, dans la mesure où elle résulte des interactions sociales au sein d'une société. Elle agit d'ailleurs sur la société parallèlement aux autorités instituées. On va donc avoir, au sein

de la société, une autorité venant d'en haut, législative, exercée par les gouvernements sur les citoyens, et vice-versa, une influence du bas vers le haut, de l'opinion publique sur les gouvernants. Plus important encore que le contenu de cette opinion, les idées qu'elle véhicule, ce sont le « sens collectif » et les liens qu'elle crée un sein d'un groupe. L'auteur évoque à ce propos l'exemple du personnage d'Antigone, qui dans la pièce de SOPHOCLE, incarne « un conflit de normes » (p.116) entre la loi, édictée par le roi, immuable, qui crée un sentiment d'obligation, et la loi non écrite, ressentie, qui vient à l'encontre du pouvoir suprême. Le personnage d'Antigone, qui veut donc rendre hommage au corps de son défunt frère, contre l'interdiction du roi tyrannique Créon, utilise cette notion de légitimité comme levier pour faire s'interroger sur l'ordre établi et le pouvoir en place, quitte à s'attirer la désapprobation de l'opinion collective. C'est en ce sens, de déranger les codes, de questionner la légitimité de l'autorité qui s'exerce sur elle, qu'Antigone incarne cet esprit européen.

De même qu'Antigone, le sens commun européen se retrouve parfois tiraillé entre la règle de droit, imposée, à laquelle il faut obéir, et la liberté éprouvée, réelle, ressentie au quotidien. Le citoyen européen se trouve tiraillé entre son sentiment d'obligation vis-à-vis de l'autorité et la volonté de préserver sa liberté individuelle, qui constitue la base de son identité propre.

L'opinion publique joue donc un rôle important dans la reconnaissance de la légitimité d'une autorité, mais elle peut également comporter une part de danger. L'auteur reprend ici TOCQUEVILLE, en soulignant que l'égalité signifie aussi le droit de ne plus penser : puisque nous sommes en démocratie, que nous avons tous les mêmes droits, pourquoi aurais-je davantage raison que mon voisin ? Pourquoi devrais-je manifester mon opinion alors qu'elle se perdra dans la masse de l'opinion collective ? Pourquoi moi, simple citoyen égal aux autres, ferais-je une différence ? C'est en cela que le citoyen européen risque de perdre son esprit critique, son individualité qui est au cœur de l'esprit européen. La démocratie peut aussi nuire à la réflexion personnelle et à l'engagement politique.

C'est donc, selon L. JAUME, finalement une bonne chose que l'Europe doute de sa propre légitimité. Ce faisant, elle perpétue son esprit européen caractérisé par le doute cartésien et effectue ainsi un retour critique sur elle-même, ce retour critique étant facilité par l'existence de l'opinion publique, qui joue le rôle de miroir et lui renvoie son image. C'est cette incertitude justement qui oblige les Etats à ne pas se reposer sur leurs

acquis et à constamment chercher à s'améliorer. Les divergences nationales constituent ainsi, dans cette perspective, davantage une source de richesse qu'un obstacle. C'est pourquoi il faut rester optimiste, notamment concernant l'avenir : nous ne sommes pas face à une « crise identitaire », comme on l'entend partout, mais simplement au milieu d'un processus de remise en question qui contribue justement à perpétuer la nature de ce sens commun européen qui nous lie.

Il semble toutefois important ici d'ouvrir une parenthèse afin de nuancer la pensée de l'auteur, en rappelant que cette mise en avant de l'individualité, ce rapport à l'esprit critique, semblent être pertinents pour un pays comme la France, qui a été au cœur de l'humanisme et des Lumières, mais qu'en est-il des autres pays, qui n'ont pas ce même rapport à l'individualité, notamment du fait de décennies de régimes communistes ? Ces pays-là sont-ils ainsi autant dépositaires de cet esprit européen ?

Selon l'auteur, la légitimité de l'Europe actuellement est surtout juridique, - elle accorde notamment une citoyenneté européenne et des droits européens - mais moins politique. En effet, nous ne sommes pas face à un peuple européen unique mais bien face à des peuples européens, et il serait ainsi utopique et même indésirable de souhaiter une unité politique. Notre troisième hypothèse consiste à énoncer que, selon la pensée de Lucien JAUME, ce « sens commun européen » se superpose à la citoyenneté nationale, sans la remplacer. On assiste à la fois à un dépassement de l'idéologie nationale, et à un rapport de superposition : l'identité européenne s'ajoute à l'identité nationale préexistante, sans la remplacer, mais permet aussi de l'amener plus loin, en lui conférant une dimension supplémentaire.

Le dernier aspect que nous avons choisi de retenir dans la pensée et l'œuvre de Lucien JAUME, plus brièvement, concerne l'importance de la religion dans la construction européenne et dans l'identité de l'Europe aujourd'hui. L'auteur rappelle en effet que l'Europe a des racines chrétiennes, étant donné que les penseurs fondateurs de l'Europe tels qu'Erasme plaçaient Dieu au centre des réflexions sur l'individualité et du rapport individuel/ universel. Cependant, et c'est ce que nous retiendrons, l'Europe s'est également beaucoup construite en opposition à l'Eglise, notamment dans le cas de la France.

La France est en effet un pays dont l'identité repose beaucoup sur la valeur de laïcité, notamment depuis 1882 et l'introduction des écoles laïques par Jules FERRY et 1905,

avec la loi de séparation entre l'Église et l'État. On peut toutefois s'interroger sur la valeur de cet argument à l'échelle de l'Europe et non plus seulement de la France. S'y l'on prend même l'Allemagne, pays voisin de la France et partenaire privilégié, on remarque que des cours de religion sont toujours proposés dans les écoles, et que de nombreux étudiants choisissent de s'orienter vers la théologie dans leurs études supérieures (il existe en effet 14 Écoles supérieures de théologie dans le pays)¹¹. De plus, en Allemagne et en Autriche notamment, il existe une taxe sur les religions : lorsque l'on se déclare auprès de l'administration, il est demandé de renseigner sa religion, et l'on paye une taxe ensuite, en fonction de la religion annoncée.

Après lecture de cet ouvrage de Lucien JAUME, nous avons ainsi pu déceler 4 hypothèses principales pouvant infirmer ou confirmer l'existence d'une identité européenne, et permettant d'identifier sa nature et ses fondements. Premièrement, nous sommes actuellement en présence d'un sens commun européen plus que d'une identité européenne ; cette notion de sens commun reflète davantage le dynamisme et la volatilité du lien qui unit les Européens, et met l'accent sur le fait que c'est davantage une attitude, un mode de pensée, qu'une identité acquise. Deuxièmement, le rapport entre individualité et universalité se retrouve au cœur de la problématique européenne : l'individu, au sens humaniste du terme, peut concilier les deux, si et seulement si il est en mesure de faire usage de son esprit critique. C'est cet esprit critique qui constitue la caractéristique première d'un esprit européen. Troisièmement, la question de la légitimité européenne est également fondamentale ; il existe bien une légitimité européenne, confirmée par l'existence d'une opinion collective qui reconnaît l'autorité, grâce à ce fameux retour critique exercé par l'individu. L'identité européenne ainsi légitimité ne vient donc pas remplacer ou effacer l'identité nationale, mais au contraire se superpose à elle et la mène plus loin, en lui ouvrant de plus vastes perspectives. Ensuite, il existe un lien fort entre Europe et Chrétienté, mais selon l'auteur l'Europe s'est surtout construite en opposition à la religion chrétienne, ce qui s'incarne par exemple dans les valeurs laïques que défend la République française.

Nous allons à présent confronter la position de Lucien JAUME sur ces différents points à la pensée d'autres auteurs également spécialistes du sujet, afin d'affiner notre réflexion

¹¹ Fiche Allemagne, Ministère des affaires étrangères et européenne, Ambassade de France en Allemagne https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_Curie

sur la nature de ce « sens commun européen » et de ce sur quoi il repose. Peut-être l'étude de ces autres auteurs et différents supports de réflexion nous permettra-t-elle également d'ajouter de nouveaux éléments, de formuler des hypothèses supplémentaires qui viendront alimenter notre démonstration.

3. Confirmation/ infirmation des hypothèses

Les hypothèses que nous avons eu l'occasion de formuler jusqu'à présent sont-elles pertinentes, sont-elles suffisantes pour expliquer et définir l'identité européenne ?

3.1 Nature du lien entre les Européens

Commençons par confronter la première hypothèse de Lucien JAUME, qui consiste à penser que nous sommes davantage en présence d'un sens commun européen que d'une identité européenne.

3.1.1 Identité, conscience, esprit, sens commun ? Quelle est la meilleure façon de définir ce lien qui unit les Européens ?

Nous avons déjà vu que l'identité est une notion difficile à définir, mais aussi à laquelle beaucoup d'auteurs se sont récemment intéressés. Lorsque Lucien JAUME décide de parler de sens commun européen plutôt que d'identité européenne, c'est avant tout une question lexicale, terminologique, qu'il soulève : quels sont les termes les plus appropriés pour caractériser cette identité ?

Dans l'article de Carole LAGER, *L'euro, symbole d'identité européenne ?*¹², nous sommes confrontés au même problème terminologique. L'Europe est en effet une « notion incertaine », explique-t-elle en reprenant à son tour Edgar MORIN, (Edgar MORIN, *Penser l'Europe*), et par conséquent celle d'« identité européenne », l'est aussi. « Peut-être devrions-nous évoquer l' 'esprit européen' ou la 'civilisation européenne' », dit-elle. Elle reprend ensuite de nouveau la pensée d'Edgar MORIN, qui, lui, parle d'« identité métamorphique », « au sens où l'Europe moderne est le fruit d'une métamorphose et que son identité se définit dans les métamorphoses »¹³. Carole LAGER introduit ici l'idée que, non seulement l'Europe est une construction volatile et insaisissable, mais qui se transforme aussi, et qui comporte également ses contradictions, à la fois un universalisme total ainsi qu'un particularisme réducteur. Cela nous permet d'approfondir

¹² Carole LAGER, *L'euro, symbole d'identité européenne ?*, 18 avril 2005

¹³ *Ibid.*

notre définition de l'identité européenne, mais aussi de montrer que cette identité est intrinsèquement liée au rapport particulier/ universel déjà évoqué. L'auteure est cependant d'accord avec Lucien JAUME sur le fond, lorsqu'elle explique que « sa richesse réside dans sa variété ». Les divergences nationales sont un atout dont il faut tirer parti plutôt qu'un obstacle infranchissable.

Robert SCHUMAN, fondateur de l'Europe et visionnaire, concevait également une vision très positive et optimiste de l'identité européenne. Ainsi déclare-t-il à la page 22 de son ouvrage *Pour l'Europe*¹⁴, que « le véritable esprit européen est la prise de conscience des réalités, des possibilités et des devoirs, en présence desquels nous nous trouvons placés les uns et les autres, par-dessus les frontières, au-delà de nos antagonismes et de nos ressentiments ».

Comme l'expliquait Lucien JAUME, la nature de l'identité européenne est avant tout insaisissable. Elle ne peut pas se définir par ses simples caractéristiques pragmatiques, spatio-temporelles, mais va au-delà. Elle naît surtout des individus, elle est une création humaine. L'esprit européen consiste à mettre de côté nos différences pour construire quelque chose de manière conjointe. C'est abandonner ses rancœurs pour un projet plus grand, qui dépasse les rivalités nationales.

Cet article du Monde, *Qu'est-ce que l'identité européenne*¹⁵, dit la même chose, avec d'autres mots : « Le discours sur l'identité européenne sonnera creux tant qu'il ne parviendra pas à s'articuler autour d'un contenu identifiable. Or, aucun des traits substantiels qu'on a pu retenir pour définir cette identité n'échappe à l'objection de figer une réalité essentiellement mouvante. Aussi faut-il se rendre à l'évidence que l'Europe n'est pas une réalité donnée, inscrite dans l'ordre naturel des choses, mais une création humaine [...] »

On retrouve donc ici deux idées précédemment vues et qui semblent se confirmer : l'identité européenne est une notion mouvante, que le terme même *d'identité* enferme dans une certaine rigidité, qui va à l'encontre de sa nature même. Deuxièmement, l'individu est bel est bien au centre de la création européenne, qui est donc, comme le disait R. SCHUMAN, une création humaine. Cet article permet également de rajouter une notion importante : si les citoyens européens aujourd'hui n'ont pas confiance en l'Europe,

¹⁴ R. SCHUMAN, *Pour l'Europe*, Editions Nagel, 1963, 156 p.

¹⁵ H. WISMANN, *Qu'est-ce que l'identité européenne*, Le Monde, mai 2014

c'est parce qu'il réclament un « contenu identifiable », auquel s'identifier, alors que la nature de l'Europe est justement indéfinissable. La nature du lien entre les Européens serait donc incompréhensible par les Européens eux-mêmes car trop en décalage avec leurs attentes, leurs besoins ?

L'article continue son raisonnement en expliquant que « la notion de *renaissance* est sans doute la plus appropriée pour qualifier ces crises de croissance de la culture européenne. À travers la reprise critique de son héritage, celle-ci se régénère et repart à la conquête de nouveaux horizons. La multiplication des perspectives, des points de vue et des lignes de fuite, ne l'empêche pas de rester elle-même ; car c'est le mouvement qui l'incarne et non pas telle ou telle de ses configurations spatio-temporelles. »

Cette notion de renaissance est plutôt inédite, mais elle a le mérite d'être parfaitement en accord avec les théories de Lucie JAUME, lorsque celui-ci plaçait le retour critique au centre de l'esprit européen. Ici, non seulement parle-t-on de « reprise critique », dans cette même lignée, mais encore dit-on que l'Europe renaît chaque fois ; or, cette transformation peut altérer sa forme mais jamais son essence profonde, qui s'incarne dans le mouvement, la métamorphose, comme l'expliquait Edgar MORIN.

Cette notion de renaissance et de détachement de réalités spatio-temporelles nous permet d'approfondir à présent la notion de temporalité liée à l'identité européenne : ce concept est-il dépassé, est-il au contraire un processus en cours ou seulement un projet d'avenir ?

Selon Dirk JACOBS et Robert MAIER, dans *European identity: construct, fact and fiction*, nous assistons à trois projets européens concomitants et parfois contradictoires, ayant lieu au sein du cadre institutionnel de l'Union européenne :

1. Premièrement, un projet d'une Europe qui redeviendrait une puissance économique mondiale
2. Deuxièmement, et cela peut sembler en opposition avec le premier énoncé, une Europe sociale, qui mettrait l'accent sur la défense et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie
3. Troisièmement, et cela semble contredire les deux premiers énoncés, un projet européen qui défendrait et renforcerait les Etats-nations.

Selon ces deux auteurs, l'Europe serait actuellement en train de privilégier le premier projet, mais cela n'exclut pas que les autres soient menés de front, ou dans un avenir proche. Bien qu'en ce moment, les identités nationales se renforcent sans que cela ne fasse partie d'aucun projet européen. Au contraire, ce renforcement irait plutôt dans un sens hostile à l'Europe. Mais reste alors à voir si l'Europe est capable d'être économiquement solide, de reprendre sa place sur la scène internationale, tout en restant le défenseur par excellence des valeurs telles que les droits fondamentaux et la démocratie.

Enfin, la pensée de Patrice ROLLAND sur le sujet, qu'il exprime dans *L'identité européenne*¹⁶, est très intéressante, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il introduit l'idée qu'il faut établir une « échelle d'intensité de l'identité européenne » : le degré le moins intense de cette échelle correspond à une identité « diffuse », c'est-à-dire l'image perçue par l'extérieur de la civilisation, de la culture européennes. Ensuite, en progressant sur cette échelle, on trouve « une unité des intérêts qui permettrait de faire émerger une économie européenne ». Enfin, l'identité la plus forte correspondrait à une unité politique de l'Europe, qui reposerait donc en grande partie sur les institutions européennes. Or, les institutions sont actuellement « éclatées » selon les mots de l'auteur, d'où une difficulté à créer cette unité politique, qui est, de toute façon, impossible et indésirable pour Lucien JAUME.

Patrice ROLLAND introduit alors un aspect fondamental de l'identité européenne : sa représentation. Il parle en effet de trouver un « monde commun européen », un « espace public d'apparence », dans le sens arendtien du terme, qui soit spécifique à l'Europe. Qu'entend-il par-là ? Pour Hannah ARENDT, dans sa théorie de l'apparition publique, il n'existe pas d'intériorité : nous sommes ce que nous montrons de nous dans l'espace public. Dans le cas de l'Europe, cela signifie que celle-ci n'aura pas d'identité tant qu'elle n'aura pas d'espace public dans lequel elle pourra se *représenter*, se montrer de manière explicite.

On peut donc se demander quels sont ces « lieux d'identification » propres à l'Europe ; notons que nous nous trouvons ici dans l'identification et non plus dans l'identité, c'est-à-dire que cela permet d'étudier le *processus* par lequel l'identité est créée. Ces lieux constituent sa façon d'apparaître à elle-même et aux autres et lui permettent de prendre

¹⁶ P. ROLLAND, *L'identité européenne*, https://www.u-picardie.fr/curapp-revues/root/33/patrice_rolland.pdf 4a07ec677dc2b/patrice_rolland.pdf

conscience d'elle-même. Nous retrouvons ici sous une forme la question de l'opinion publique comme « miroir » invoquée par Lucien JAUME.

Selon Patrice ROLLAND, étant donné que l'Europe est plurielle, ses lieux d'expression seront naturellement divers, ce qui est à la fois un atout, une richesse, mais aussi le risque d'un message politique confus. Toutefois, « seuls les lieux politiques bénéficient de la visibilité et de la publicité qui assoient solidement une identité collective. » Ce qui nous conforte dans le rôle crucial que jouent les institutions dans le bon fonctionnement, la légitimité ainsi que la visibilité de l'Europe et la constitution de son identité.

Ces notions d'espace public, de représentation et de visibilité nous amènent à présent à nous placer du point de vue des citoyens. Comment l'Europe apparaît-elle dans l'espace public ?

3.1.2 Comment les individus s'approprient-ils l'Europe ? Comment l'Europe est-elle reflétée par l'espace public ?

Cette question nous conduit à adopter ici une approche qui relève davantage de la communication politique. Il est en effet important de s'attacher à comprendre la façon dont les citoyens perçoivent cette identité européenne, et la nature du lien qu'il entretiennent avec l'Europe. Cela reste un sentiment difficile à mesure, à quantifier, mais l'étude des enquêtes Eurobaromètre constituent un point de départ dans ce sens. La Commission européenne tend en effet à « faciliter l'émergence d'un espace public européen dans lequel la notion d'identité européenne pourra s'épanouir. »¹⁷ La communication politique est au centre des priorités de la Commission.

Les études Eurobaromètre, réalisées depuis 1973 pour la Commission européenne, sont les seules à être conduites de façon quasi-systématique dans tous les pays qui composent l'Union européenne et parfois même dans les pays candidats à l'adhésion. Elles se fondent sur plusieurs principes : il faut qu'elles puissent être comparables dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire qu'elles sont réalisées à intervalles réguliers et dans des conditions similaires (mêmes méthodes, mêmes questions dans tous les pays sondés). De plus, la transparence est une condition nécessaire à la réalisation de ces enquêtes, et toutes les données sont publiées afin d'être accessibles au public.

¹⁷ R. SOUFFLOT DE MAGNY, *Identité européenne, perception et construction*, Cairn, 2009

Ces enquêtes nous permettent d'identifier les symboles qui comptent aux yeux des Européens. En effet, les symboles constituent une partie de ce « contenu identifiable » dont les citoyens ont besoin pour nouer un lien, ce sont des éléments concrets. Le symbole qui revient le plus souvent est le drapeau européen. Parallèlement, les valeurs de l'Europe les plus souvent citées sont la démocratie et les droits de l'homme. Ces éléments constituent un socle qui sous-tend la notion d'appartenance européenne. De plus, un certain nombre de réalisations communes peuvent favoriser le sentiment d'appartenance à cet espace européen commun, telles que la monnaie unique, l'euro, ou encore le programme Erasmus. Récemment, la Commission européenne a annoncé qu'elle offrirait à tous les jeunes citoyens européens nés entre janvier 2000 et juillet 2001 des titres de transports, les « Discover EU », afin que ceux-ci puissent découvrir l'Europe par eux-mêmes et développer un sentiment d'appartenance européen.¹⁸

La volonté de la Commission européenne est donc de favoriser ce sentiment d'être Européen, et pour cela de remplacer une communication horizontale, c'est-à-dire des gouvernants vers les gouvernés, par un dialogue plus ouvert, plus « horizontal ». A cette fin, un poste de Commissaire chargé de la communication a été créé en 2004. C'est toutefois loin d'être simple, au vu de la diversité linguistique (23 langues), géographique (28 pays) et culturelle qui caractérise l'Europe.

L'objectif est ainsi de faire émerger un « espace public européen, dont les principes ont été exposés dans le cadre du 'Plan D' (Démocratie, Dialogue, Débat) lancé au lendemain des référendums français et néerlandais sur le projet de traité constitutionnel en 2005 et du Livre blanc sur une politique de communication européenne en 2006 ». ¹⁹

Afin que les citoyens se sentent concernés par les enjeux européens, le rôle des institutions est crucial mais pas suffisant. Les idées doivent être relayées à tous les niveaux : par les médias, mais aussi les professeurs, qui jouent un rôle central dans l'éducation, que Lucien JAUME place au cœur des priorités politiques.

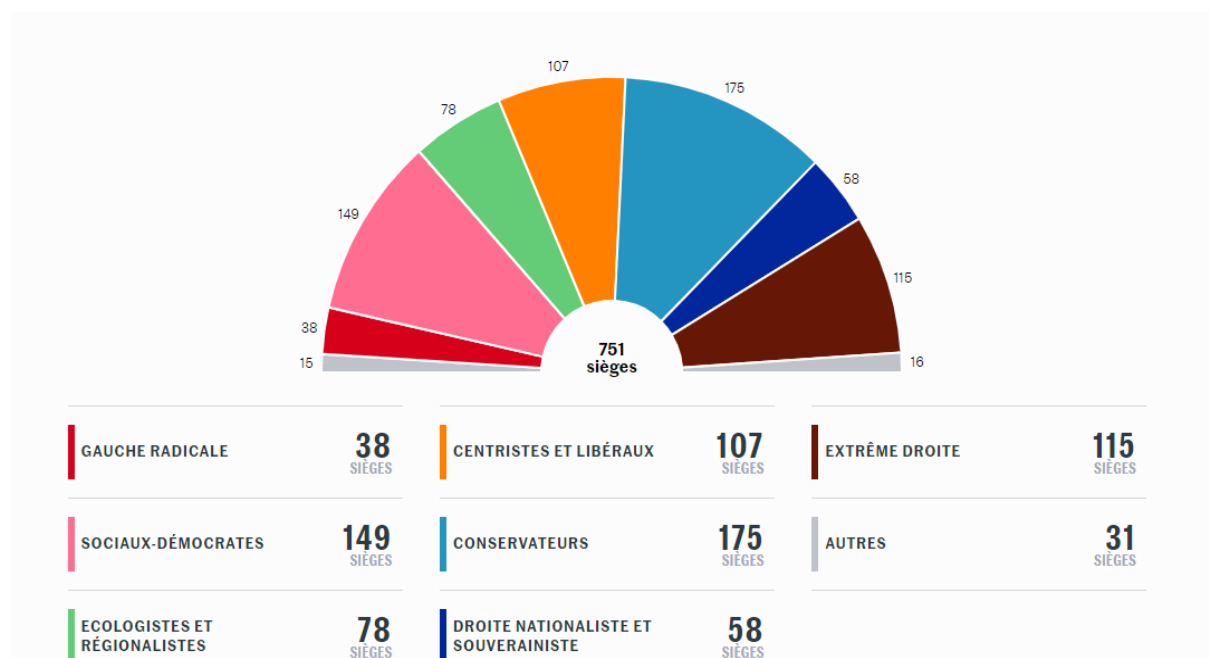
D'ailleurs, les récents résultats des élections européennes, ayant eu lieu le 26 mai, montrent une participation de 51 %, ce qui représente un taux record depuis une

¹⁸ *DiscoverEU : 20 000 titres de transport supplémentaires sont à la disposition des jeunes de 18 ans souhaitant découvrir l'Europe*, Commission européenne,

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2328_fr.htm

¹⁹ Op. cit, R. SOUFFLOT DE MAGNY

vingtaine d'années²⁰. Cette participation en hausse s'applique aussi à la France. La nouvelle composition du Parlement européen est la suivante²¹ :

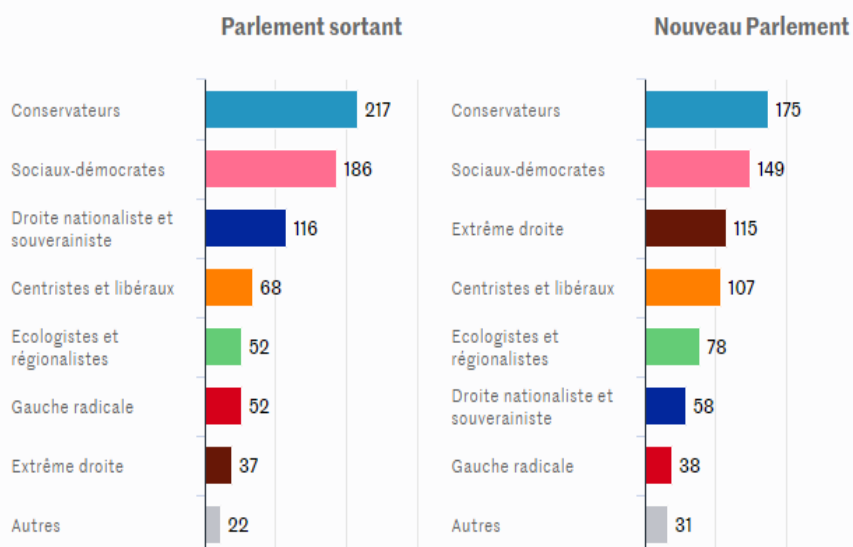


On remarque une prédominance des conservateurs et de l'extrême-droite, mais aussi, en observant les tendances de vote suivantes, une montée du parti écologiste ainsi que des centristes libéraux.

²⁰ Elections européennes 2019 : taux de participation en hausse, à plus de 50 %, Le Monde, , 27 mai 2019 https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/05/26/elections-europeennes-2019-le-taux-de-participation-est-de-19-26_5467456_823448.html

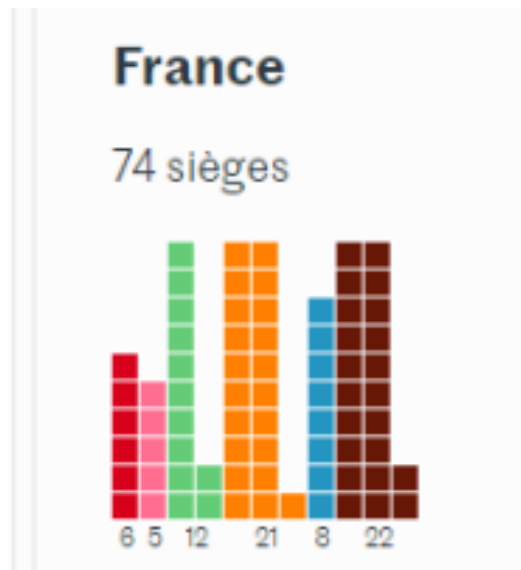
²¹ Tous les graphiques suivants proviennent de : *Elections européennes 2019 : les résultats en sièges, pays par pays, et la future composition du Parlement*, Le Monde, 26 mai 2019, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/05/26/elections-europeennes-les-resultats-dans-l-ue-pays-par-pays_5467557_4355770.html?fbclid=IwAR0Zf-1bAPneCYtONeXEMF5tCuvVhRNDwHTfGt_2qxGUu9SiSWAVZqEIKhM

Evolution des rapports de force au Parlement européen



Concernant la percée des Verts, on peut penser à un effet du mouvement « Greta Thunberg » en faveur de l'environnement, une prise de conscience. Pour les centristes libéraux, on peut penser que cette augmentation est due à l'émergence de la République en marche. Toutefois, ces augmentations sont nuancées par le fort essor de l'extrême-droite, dont le nombre de sièges passe de 37 à 115, devenant ainsi le troisième mouvement politique ayant le plus de sièges au Parlement, devant les centristes libéraux. Cela s'explique probablement par la tendance générale observable en Europe, dans de nombreux pays tels que l'Italie (Ligue du Nord), l'Autriche (FPÖ) ou l'Allemagne (AFD).

Si l'on s'intéresse au cas de la France plus en détail, on remarque que 22 de ses 74 sièges ont été attribués à l'extrême-droite, soit un de plus qu'aux centristes et libéraux. Même si, après le BREXIT, la redistribution des sièges fera que les deux listes auront chacune 23 sièges. Le troisième parti en nombre de sièges est le parti écologiste, ce qui constitue une véritable progression.



Nous avons vu que l'âge est un des facteurs déterminants intervenant dans le vote. Pour qui ont voté les jeunes français ? Nous pouvons déjà noter qu'ils ont voté plus massivement qu'en 2014. D'après l'étude *Sociologie des électors et profil des abstentionnistes* réalisée par Ipsos/Sopra Steria²², 39% des électeurs âgés de 18 à 24 ans se sont ainsi déplacés ce dimanche, soit 15% de plus qu'en 2014. Cette participation reste toutefois relativement faible relativement aux autres tranches d'âge, par exemple celle des plus de 70 ans, qui s'élève à 65 %. Les partis plébiscités par les jeunes sont d'abord Europe Ecologie Les Verts (25 % des votants de 18 à 24 ans), puis le Rassemblement National (15 %), suivis par La République En Marche (12 %).

On peut soulever comme limite à cette augmentation de la participation aux élections, certes en hausse cette année, la présence limitée de l'Europe dans les médias, dans les discussions ; on ne parle de l'Europe que lorsqu'il va y avoir, par exemple, des élections. C'est ce que Patrice ROLLAND qualifie, dans son article, « d'importance invisible » : la majorité des décideurs s'accordent à dire que l'Europe est un sujet important, dont il faut parler, mais auquel on accorde une visibilité médiatique très restreinte. Et encore, les sujets évoqués en débat lors de la campagne sont restés globalement centrés sur des thématiques principalement nationales.

Malgré les politiques mises en œuvre par la Commission, qui n'ont peut-être pas encore porté tous leurs fruits, on ressent encore un certain sentiment d'indifférence, dû sans doute à une difficulté d'atteindre le grand public.

²² B. TEINTURIER, *Européennes 2019 : sociologie des électors*, 26 mai 2019, <https://www.ipsos.com/fr-fr/europeennes-2019-sociologie-des-electors>

De plus, l'apprentissage de l'Europe, de ses relations de pouvoir, varie beaucoup selon les pays et les groupes sociaux, ce qui entraîne ce sentiment de distance et empêche la naissance d'un véritable sentiment d'appartenance.

Nous venons d'étudier la représentation de l'Europe dans l'espace public européen ainsi que la façon dont les individus s'approprient cette notion d'Europe. Nous allons à présent nous intéresser au deuxième aspect que nous avons retenu des propos de Lucien JAUME, c'est-à-dire la relation entre individu et universalité dans l'identité européenne. Nous nous demanderons ensuite si une possible identité européenne pourrait exister par elle-même, ou si elle est condamnée à exister en se définissant par rapport à un Autre.

3.2 Conciliation individu/universalité (identité absolue ou relative) ?

3.2.1 Le rapport individu/ universalité : une dimension fondamentale, au cœur même de l'identité

Comme nous l'avons mentionné, le rapport entre l'individu et l'universel est fondamental, notamment dans la compréhension des enjeux de l'Europe aujourd'hui. A ce sujet, Lucien JAUME considère que l'individu au sens humaniste du terme, c'est-à-dire dans lequel s'incarne l'esprit européen, est toujours porteur d'universalité.

Dans cette même direction, Sophie DUCHESNE, dans *Quelle identité européenne ?* explique dans son approche sociologique qu'en étudiant la notion d'identité, les sciences sociales « tentent d'assumer les paradoxes fondamentaux de l'être humain, à savoir la façon dont il imbrique le collectif et l'individuel, la similitude, la différence et l'unicité, la permanence et le changement. »

La définition d'une identité européenne est une question très complexe, mais il serait trop facile de s'en tenir à cette complexité, sans chercher à aller plus loin. Selon cette auteure, la complexité de l'identité européenne provient de celle de « l'acteur social ». Autrement dit, l'approche de l'identité européenne doit être fondée sur la compréhension de l'individu, doit s'appuyer sur la complexité inhérente à l'individu.

Cette idée est reprise par Dirk JACOBS et Robert MAIER, qui expliquent dans *European identity: construct, fact and fiction* que : "In any proper sense, the concept of identity can

only be used with respect to individuals. However, individuals do not live on their own, they associate in groups and communities and this association will have consequences for their identities.”

L'aspect sociologique de l'identité est donc primordial : comme l'expliquent les auteurs, la notion d'identité est absolument indissociable de celle d'individu. Mais surtout, la question de l'identité met en jeu la place de l'individu au sein de sa communauté, de la société, ses rapports avec les autres. L'identité n'est donc pas un concept à aborder de manière isolée, puisque l'identité d'un individu est déterminée par ses relations à la société ; elle n'existe pas en tant que telle mais seulement dans un contexte social. Les identités individuelles s'inscrivent forcément dans le temps et dans l'espace, mais dépendent surtout des formes d'association dans lesquelles s'insère l'individu.

3.2.2 Une identité européenne peut-elle alors exister par et pour elle-même ?

Nous venons de voir que l'identité d'un individu n'existe qu'en rapport avec les identités des autres. Etant donné que l'individu est porteur d'universalité, si l'on en croit Lucien JAUME, on est alors en droit de se demander si une identité européenne pourrait exister, - dans la mesure où l'on accepte le postulat de l'existence d'une identité européenne - de manière absolue, c'est-à-dire par et pour elle-même, ou si elle est condamnée à n'exister que de manière relative, c'est-à-dire en définition par rapport à un Autre.

D'après Robert SCHUMAN dans *Pour l'Europe*, c'est la solidarité qui est avant tout moteur de la construction européenne et du vivre-ensemble des Européens, et le salut des Européens réside avant tout dans leur conscience de leur solidarité devant un même danger. Selon l'auteur, il peut donc exister une conscience européenne absolue, mais l'existence d'un danger commun rend le phénomène plus intense et plus rapide à s'installer. À l'époque de l'écriture du livre (1962), cette question de l'identité européenne se posait surtout par rapport à la menace asiatique et surtout communiste. Selon l'auteur, l'existence même de ces menaces confère à l'identité européenne une dimension d'urgence, de nécessité. L'existence d'un ennemi commun facilite le rassemblement des individus qui tendent alors vers un même but. Il explique ainsi que « l'angoisse actuelle sera la cause immédiate d'une unification européenne mais non sa raison d'être » p.129. Ce qui signifie qu'à l'époque, en plein milieu de la Guerre froide, le désir de paix a joué un rôle fondamental en faveur de l'unité européenne. Est-ce

cependant toujours le cas de nos jours, alors que le monde connaît une paix relative, que les nations les plus puissantes ont davantage à préserver un équilibre - certes précaire - plutôt que de se lancer dans une autre guerre mondiale ? Qu'en est-il, à présent que le fantôme de la guerre n'est plus une menace permanente et que la majorité des citoyens européens n'ont pas connu la guerre ailleurs que dans les livres d'histoire ? Le nouvel équilibre des relations internationales aujourd'hui est tel que les menaces sont plus diffuses, moins distinctes, ainsi peut-être moins effrayantes pour tout un chacun au quotidien. La guerre économique rassemble moins que les missiles.

Selon cet article du Monde déjà mentionné, *Qu'est-ce que l'identité européenne*, l'identité de l'Europe est avant tout fondée sur un passé de ruptures : « L'Europe n'est pas issue d'un gène naturel, mais née d'un geste intentionnel, un geste de la séparation ». Les six ruptures mentionnées par cet article sont les suivantes :

1. Le rejet de la philosophie classique, de la tragédie pour tendre vers un désir plus moderne de s'avancer sur le chemin de la connaissance
2. La rupture avec une conception romaine immuable de l'ordre des choses et de la nature
3. L'émergence du Christianisme, qui propose de rassembler le judaïsme et l'hellénisme de l'époque
4. La Renaissance italienne et la naissance de l'imprimerie, qui a permis la diffusion de textes dits « profanes », par opposition aux textes sacrés, ainsi que par conséquent l'émergence de l'individu humaniste moderne
5. La révolution copernicienne et la fin du géocentrisme, qui oblige alors à repenser la place de l'Homme dans l'Univers
6. L'essor des « langues de culture », qui viennent concurrencer le latin et ainsi permettre une pluralité de la littérature et de la pensée

L'identité européenne est donc selon cet article une identité née de la séparation, de la rupture, et cela implique forcément une rupture marquée par rapport à une entité extérieure.

C'est également ce que semble penser Patrice ROLLAND lorsqu'il évoque l'identité « négative » de l'Europe. Pour lui, l'Europe possède une identité négative, non pas dans le

sens de mauvaise, mais simplement qui s'est construite toujours en négatif des Autres. Ce n'est qu'après la Première guerre mondiale que l'on a commencé à envisager l'existence d'une identité « positive », c'est-à-dire à l'inverse de la première, une identité absolue, indépendante. Cette identité positive aurait l'avantage de permettre une unité de l'intérieur, qui serait construite de manière active, soutenue par une intention véritable et non plus simplement passivement, par le simple fait d'être différent des autres. L'identité positive résulte d'une volonté de créer quelque chose ensemble, alors que l'identité négative est simplement un état de fait, un constat de la différence par rapport à autrui. P. ROLLAND rappelle que l'Europe n'a eu longtemps pas besoin de se poser cette question, puisqu'elle était considérée par les autres -et aussi par elle-même- comme *la civilisation*, hégémonique, universelle, un exemple à suivre. Cependant, cette perte progressive de l'hégémonie au profit d'autres civilisations l'a contrainte à s'interroger sur elle-même et sur sa place dans le monde. L'Europe a dû envisager la possibilité d'une autre identité que celle fondée sur des rapports de puissance.

Après les guerres de religion, l'Europe a dû abandonner son rêve d'universalité par la religion, et est ainsi progressivement entrée dans l'acceptation d'une société plurielle. C'est bien l'Europe qui, avant toutes les autres sociétés, a expérimenté la situation « d'hommes qui acceptent et parviennent à vivre ensemble sans être d'accord sur ce qui constitue pour chacun les valeurs essentielles de la vie (religion, morale, philosophie...) ». ²³

Les différents conflits qu'elle a connus par la suite l'ont obligée à intégrer et accepter son éclatement, politique et religieux. L'équilibre des puissances, consacré par le Traité de Westphalie (1648), marqua un tournant dans les relations européennes. Plus récemment, l'émergence de la démocratie dans la plupart des pays d'Europe rend plus difficile le jeu de l'équilibre des puissances. Selon l'auteur, cet équilibre n'est possible qu'en présence d'un nombre limité de pays, car « en démocratie les masses font surgir dans la vie publique les passions et le nationalisme. » ²⁴

De plus, les récentes crises en Europe, en particulier depuis 2015, liées à la migration, tendent à créer une situation où l'Europe se définit beaucoup par rapport à l'extérieur, à ce qui est non-Européen, pour préserver ce qui l'est.

²³ Op. cit. P. ROLLAND

²⁴ *Ibid.*

Cette vision est également appuyée par l'article *L'euro, symbole d'identité européenne ?* par Carole LAGER. L'auteure ajoute cependant une dimension intéressante, celle de la complémentarité. Selon elle, l'identité individuelle est complémentaire de l'identité collective.

Au niveau de l'individu, l'identité individuelle se perçoit toujours par rapport à un Autre extérieur, comme nous l'avons dit. Mais en ce qui concerne l'identité collective, l'individu s'identifie à sa communauté. Or, et c'est là le second niveau, cette communauté s'identifie elle-même par rapport à l'extérieur : ce n'est plus « moi » par rapport aux autres mais « nous » par rapport aux autres. « Dans tous les cas, l'identité suppose l'Autre pour exister et se développer : avoir une identité, c'est se définir par rapport aux autres, c'est avoir sa propre perception de soi et des autres. » La position de l'auteure est donc claire sur le sujet. Cependant, elle rajoute que la notion d'identité européenne est selon elle « inappropriée ». Elle reprend ici la pensée d'Alain FENET exprimée dans *L'identité européenne. Variations contemporaines sur une interrogation ancienne*. Il y explique en effet que « L'Europe n'existe pas, mais les Européens existent. Ils ne savent pas qui ils sont, mais ils savent qu'ils ne sont pas les autres, et les autres aussi les reconnaissent » (p.402-403). C'est donc un rapport de reconnaissance mutuelle qui permet de définir l'identité européenne. Cette citation décrit parfaitement le principe de l'identité négative et confirme la théorie selon laquelle l'identité européenne, -même si le choix de ces termes est inapproprié- se définit par rapport à la connaissance de l'Autre, mais manque cruellement de connaissance de soi.

3.3 La religion :

Lucien JAUME s'est brièvement interrogé sur le lien entre christianisme et démocratie. Pour lui, l'Europe se caractérise par sa diversité culturelle. La laïcité française, qui pour lui constituerait une sorte de norme, ne s'applique pourtant pas partout. Il est en effet difficile de penser que toute l'Europe ait pu se construire en opposition au christianisme.

Robert SCHUMAN est le deuxième auteur à aborder ce point qui fait débat. Il poursuit sa vision optimiste des choses et affirme que la démocratie doit son existence au christianisme, à la fois en terme de chronologie et de doctrine. Il insiste sur ce que le

christianisme et la démocratie ont en commun, notamment au niveau des valeurs : la tolérance, l'ouverture, le fait d'être à l'écoute de son prochain.

Patrice ROLLAND, qui exprime également son avis sur la question, présente une opinion un peu plus nuancée. Il se demande si le christianisme a en effet permis de donner une unité à l'identité culturelle de l'Europe. Selon lui, on ne peut pas vraiment considérer que ce soit le cas. En effet, il s'appuie pour cela sur les guerres de religion et le Traité de Westphalie qui y a mis fin ; le Traité a en effet permis, d'une certaine façon, de « laïciser les relations internationales européennes », rejoignant ici Lucien JAUME.

Nous avons donc deux visions du rôle de la religion dans l'identité européenne qui s'opposent : l'une consiste à penser que la démocratie est née du christianisme ; l'autre, que la démocratie s'est construite en opposition au christianisme. La pensée de Lucien JAUME va même plus loin, puisqu'elle explique que l'opposition au christianisme est une composante importante dans la construction européenne.

Il s'agit à présent d'examiner la dernière hypothèse, qui concerne la légitimité de l'identité européenne, et de l'Europe aujourd'hui.

3.4 La légitimité :

On se pose aujourd'hui beaucoup la question de la légitimité de l'Europe, et de son utilité, ce qui conduit naturellement à se poser la question du rapport entre identité européenne et identité nationale.

3.4.1 Légitimité de l'identité européenne par rapport à l'identité nationale : quel rapport entre les deux ?

« Servir l'humanité est un devoir à l'égal de celui que nous dicte notre fidélité à la nation », déclare Robert SCHUMAN dans *Pour l'Europe*. Pour lui, l'appartenance à une nation n'est absolument pas incompatible avec un sentiment d'appartenance à l'Europe, au contraire. Le sentiment d'identité européenne est à mettre sur le même plan que celui d'identité nationale. Et même plus que cela, c'est un « devoir » d'adhérer à ce sentiment,

afin de promouvoir la coopération entre les nations et éviter une nouvelle guerre, construire une paix à long terme.

On est donc en présence de ce que l'on pourrait appeler un rapport de dépassement entre identité nationale et identité européenne.

Dans un deuxième temps, l'étude des enquêtes Eurobaromètre nous permet d'identifier un deuxième type de rapport entre ces deux identités. Ces études indiquent qu'identité européenne et identité nationale n'ont pas tendance à s'opposer mais plutôt à se superposer: trois Français sur cinq déclarent, au printemps 2009, se sentir à la fois français et européens.²⁵ Un sentiment d'appartenance national et européen est donc loin d'être incompatible.

Enfin, Robert SCHUMAN nous dévoile un troisième type de relation entre ces deux identités, lorsqu'il explique à la page 20 de *Pour l'Europe* que le supranational « reposera sur des assises nationales ».

Pour ce faire, il est important de ne pas renier le passé, ce qui est arrivé est arrivé et on ne pourra jamais le changer, mais il faut s'en servir pour regarder vers l'avenir. Les guerres mondiales ont fait des ravages, et c'est sur leurs bases qu'est née l'Europe, en tant que construction géographique et idéologique censée garantir un avenir meilleur. Selon l'auteur, cette vision correspond assez à l'idéal français, qui a toujours tendu vers l'universalisme à travers ses particularités. L'idée n'était pas de faire disparaître les Etats historiques mais de les faire coopérer, sans pour autant prétendre qu'ils étaient égaux, tout en leur accordant les mêmes droits et les mêmes devoirs.

La politique européenne n'est ainsi non seulement pas incompatible avec un idéal patriotique : (« la nation a une vocation non seulement à l'égard de ses propres nationaux, mais aussi et autant à l'égard des autres nations » p.24), mais encore s'installe entre l'identité nationale et européenne comme une relation de dépendance de la seconde vers la première ; aucune identité « supranationale » ne peut exister sans bases nationales.

Cette idée semble étayée par la pensée de D. JACOBS et R. MAIER, lorsqu'ils exposent que : « to be European means to be French or Belgian in the first place. Through the

²⁵ Op. cit. R. SOUFFLOT DE MAGNY

national identity, individuals can participate in the pool of European identity, but there is no other way to participate in it effectively. »

Selon eux, l'identité nationale est comme un intermédiaire entre les individus et l'Europe. Un individu ne peut pas être Européen s'il n'est pas d'abord membre d'une nation de l'UE. Cette identité européenne a besoin d'une identité nationale préexistante pour s'instaurer et être véhiculée.

C'est également l'avis de Sophie DUCHESNE, qui nous parle de ces « récits sociologiques » de l'Europe. Ces récits fondateurs de l'identité européenne doivent forcément s'insérer au préalable dans un cadre national avant de parvenir jusqu'aux individus. Ce qui a pour avantage de permettre la diffusion de ces mythes, mais pour désavantage que ceux-ci sont nécessairement modifiés, influencés, déformés par ces cadres nationaux dans lesquels ils s'insèrent. Un mythe européen se subdivise donc en une multitude de mythes, plus ou moins semblables, une fois appropriés par les identités nationales. Ce qui nous conduit à nous poser la question de s'il existe bien une identité européenne, ou un esprit européen, ou quel que soit le terme que l'on choisit d'adopter en fonction de sa vision des choses, ou s'il en existe une multitude, déformées par le prisme des identités nationales.

Il semble donc que nous soyons confrontés à trois types de relations entre l'identité nationale et l'identité européenne : dépassement, superposition et dépendance. Les trois peuvent naturellement coexister ou se succéder. Mais à aucun moment l'identité européenne n'empêche l'identité nationale d'exister et de se développer, au contraire, elle peut s'avérer complémentaire.

3.4.2 Le rôle des institutions dans la confirmation ou l'infirmité de la légitimité européenne et dans l'implication des citoyens sur les questions européennes :

La légitimité de l'Europe est certes idéologique, l'Europe continue d'exister parce que les individus croient en cette construction politique, en ce qu'elle peut leur apporter de meilleur, mais se fonde aussi sur des règles juridiques. Dans cette perspective, on peut considérer que les institutions de l'UE constituent le cadre de cette légitimité. Leur rôle est capital dans le bon fonctionnement de la communauté européenne et dans la

confirmation de sa légitimité exister et à perdurer. Cependant, il semble difficile aujourd'hui de cerner aussi bien le rôle que le but et les intentions de ces institutions.

Patrice ROLLAND propose ici une vision qui nous permet de continuer à traiter conjointement identités nationale et européenne. Il explique que les identités nationales ne sont pas vouées à disparaître, au contraire. Ainsi, les parlements nationaux demeureront dans chaque pays le lieu le plus propice au traitement des questions européennes : « en l'absence d'une véritable opinion publique européenne, le Parlement de Strasbourg ne dispose ni de la légitimité ni surtout de la capacité de médiation des parlements nationaux. »

Ainsi, il semble que les institutions européennes aient pour les individus, au quotidien, une valeur surtout représentative ; ces institutions garantissent le bon fonctionnement de l'UE, qui apparaît alors comme le cadre économique, juridique et social de cette identité européenne. Elles sont le symbole des droits et devoirs des citoyens européens. Toutefois, celles-ci n'ont pas la « légitimité des parlements nationaux », dans le sens où elles ne peuvent pas décider mieux que les instances nationales de ce qui est bon pour chaque pays. Elles constituent en revanche un organisme décisionnel et consultatif nécessaire au fonctionnement de l'UE en tant que communauté : sans elles, aucune décision globale ne pourrait être prise. C'est pourquoi les deux niveaux de discussion et de décision sont nécessaires et complémentaires. Les citoyens eux-mêmes doivent pouvoir se sentir, à leur échelle, concernés par les questions européennes et participer au processus d'élaboration de cette volonté européenne commune.

Robert SCHUMAN apporte ici une vision plus nuancée du rôle des institutions européennes : « Les idées européennes ne se propageront pas par des institutions mais quand elle feront leur chemin dans l'esprit des gens. » Ce ne sont donc pas les institutions qui sont vectrices de la pensée européennes, mais les citoyens qui doivent se l'approprier. Nous avons cependant déjà mentionné la difficulté pour les citoyens européens de se sentir concernés par les questions européennes. Cependant, au moment de l'écriture du livre, l'auteur n'était pas dans un état d'esprit de résignation face à l'inertie des populations, mais gardait en lui l'espoir impétueux qui avait donné naissance à l'Europe. Dans son esprit, ce n'est qu'une fois que les citoyens auront pu s'approprier l'Europe, que les échanges artistiques et intellectuels pourront être favorisés.

Il rappelle également pour la nécessité pour l'Europe contemporaine de reposer sur une base de démocratie, et pour ses institutions, d'être toujours placées sous le contrôle de l'opinion publique, qui, comme nous l'avons vu, permet à la communauté d'exercer un retour critique sur elle-même. Selon R. SCHUMAN, l'Europe doit éviter de tomber dans trop de bureaucratie, ce qui est souvent reprochées aux démocraties nationales, afin d'associer le plus possible les citoyens au processus de construction européenne.

Avant de dresser un bilan de tout ce que nous avons vu jusqu'à présent, il semble important, dans la continuité du rôle des institutions, d'aborder le rôle de l'euro. La monnaie commune, partagée et utilisée par tous les pays membres de la zone euro (au nombre de 19), a été introduite sur le marché au 1er janvier 2002. Alors, dans quelle mesure l'euro constitue-t-il un vecteur d'une cohésion européenne ?

Dans un premier temps, les nations ayant décidé d'appartenir à la zone euro ont dû renoncer à leur propre monnaie, qui était un facteur important de leur identité nationale. A l'origine, les visages des monarques étaient gravés sur les pièces de monnaie, et sur certains billets on retrouve le portrait d'hommes importants pour leur patrie, comme Benjamin FRANKLIN sur les billets de 100 dollars aux Etats-Unis. Cela a donc représenté une transition difficile pour les Etats de renoncer à une de leurs principales caractéristiques pour adopter une monnaie commune, partagée avec d'autres.

Cependant, l'introduction d'une monnaie commune a considérablement simplifié les échanges intra-européens. En tant que monnaie commune à plusieurs pays, l'euro a permis d'établir des liens sociaux, économiques et juridiques entre les Européens, ce qui suscite un sentiment d'attachement à une communauté. De plus, il permet de délimiter l'espace européen vis-à-vis du reste du monde, ce qui renforce cette identité « négative » des Européens vis-à-vis du reste du monde.

L'Europe, en voulant s'affirmer comme puissance économique mondiale, peut s'appuyer sur une monnaie forte, qui tient une place importante dans le système monétaire international. L'euro a permis d'ériger une organisation économique et de renforcer la communauté politique déjà existante. Cette influence s'exerce surtout via le rôle de la Banque Centrale européenne, à Francfort, qui a pour missions de gérer cette monnaie commune, de réguler les flux et d'avoir une vue d'ensemble sur les politiques macroéconomiques européennes. Les nations ont en effet accepté de renoncer à cette partie de leur souveraineté pour la céder à la BCE.

La monnaie est un symbole, elle est « à la fois une des manifestations et un des instruments d'un processus fort d'identification symbolique et affectif, constitutif du groupe ». ²⁶ L'article poursuit en expliquant que « la monnaie n'est pas seulement un instrument au service du pouvoir, mais aussi un instrument au service des citoyens, desquels le succès de la monnaie dépend. » C'est-à-dire que, même si l'on ne peut pas nier que la monnaie entretient une relation profonde avec le pouvoir politique, il ne faut pas oublier qu'elle est aussi un facteur de cohésion et « d'intégration sociale ». On pense toujours à la monnaie comme agent économique et technique, mais il ne faut pas négliger son influence en matière de cohésion politique et culturelle ; « l'euro aura ce pouvoir, car la monnaie est assurément le symbole d'une communauté d'individus ».

Reste à savoir si l'euro est véritablement un facteur d'identité européenne. Il est indéniable que la monnaie, l'euro, est un symbole fort, et l'identité - nationale aussi bien qu'européenne - repose aussi beaucoup sur des symboles (drapeaux, hymnes...), car les symboles comportent une dimension affective, nécessaire à la création d'un imaginaire commun. On peut donc parler dans ce contexte, de ce point de vue, au moins d'appartenance à l'espace européen. De plus, l'euro est un symbole de l'Europe, une de ses caractéristiques principales, et contribue donc à la définition des contours de l'identité européenne, de manière concrète. Il semble donc pertinent de considérer l'euro comme facteur, comme vecteur d'une identité européenne.

²⁶ Carole LAGER, *L'euro, symbole d'identité européenne ?*, 18 avril 2005

4. Résultats

L'étude de notre ouvrage cadre, *Qu'est-ce que l'esprit européen*, de Lucien JAUME, nous a permis de formuler quatre hypothèses.

Premièrement, il existe bien une identité européenne, au sens où l'entendent la plupart des personnes utilisant cette expression. Cependant, L. JAUME trouve la notion d'identité européenne inappropriée, car elle ne rend pas hommage au mouvement, à la dynamique qui l'habite. C'est pourquoi il lui préfère l'idée de « sens commun européen ». Ce sens commun européen prend en compte plusieurs dimensions, dont le passé commun que partagent les Européens, et qu'il est nécessaire de leur remémorer afin de revaloriser l'esprit européen. De plus, l'individu européen est selon l'auteur un individu humaniste, c'est-à-dire qui cherche constamment à s'améliorer, en exerçant un retour critique sur lui-même et sur la société dans laquelle il évolue. Nous avons confronté cette idée aux pensées de Carole LAGER, Robert SCHUMAN, Patrice ROLLAND et Dirk JACOBS et Robert MAIER. Il en résulte que tous ces auteurs soulignent dans un premier temps la difficulté terminologique de caractérisation de ce lien qui unit les Européens : pourquoi parler « d'identité européenne », de « civilisation européenne », « d'esprit européen », de « sens commun européen »...? Malgré tout, derrière ces considérations lexicales, ces auteurs partagent le même point de vue : la notion d'identité européenne n'est pas suffisante pour caractériser la nature de ce lien, car elle ne permet pas de rendre compte du mouvement qui anime l'Europe et les Européens, à la fois de leur passé commun et de leur volonté de construire un avenir ensemble. L'identité est une chose qui évolue, se transforme, peut apparaître et disparaître au fil du temps, et la notion d'identité européenne apparaît comme quelque chose de trop fixe, définitif, pour rendre compte de ce phénomène. Les Européens doivent accepter le caractère insaisissable et volatile de l'esprit européen pour cesser d'en être déçus, car leurs attentes ne correspondent pas à sa vraie nature.

Patrice ROLLAND apporte à cette réflexion sur la nature de l'esprit européen une « échelle d'intensité » de l'identité européenne, qui comporte trois niveaux (une identité « diffuse », celle de la culture ; une identité moyennement intense, celle des intérêts économiques ; enfin une identité forte, celle de l'unité politique, garantie par les institutions. On pourrait d'ailleurs voir dans ces trois niveaux d'intensité une progression chronologique ; l'Europe a commencé par vouloir asseoir son existence sur des

institutions (intensité forte) pour promouvoir et garantir les intérêts économiques communs (intensité moyenne), sans pourtant jamais vraiment réussir à concrétiser une identité culturelle (identité faible ou diffuse).

Il introduit également l'idée de nécessité que l'Europe a d'un espace public européen, d'un espace de représentation qui permette d'exercer ce retour critique de la société sur elle-même, permettant ainsi de perpétuer et d'incarner l'esprit européen.

On peut donc considérer que l'hypothèse de Lucien JAUME est fondée, puisque la notion d'identité européenne n'est peut-être pas l'expression la plus appropriée pour caractériser le lien entre les Européens. Nous pouvons nous accorder à dire que ce lien est d'une essence changeante et fluctuante, comme celle de l'être humain.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés à la position de L. JAUME sur le rapport entre individualité et universalité. L'auteur considère que l'individu, du moment qu'il porte en lui les principes de l'éducation humanistes, c'est-à-dire la recherche de la connaissance et l'esprit critique, est porteur d'universalité. Il n'est donc pas incompatible, et il est même souhaitable, de chercher à développer son individualité tout en étant partie d'un tout.

Sophie DUCHESNE et Dirk JAKOBS et Robert MAIER ont réfléchi à une approche sociologique de l'identité. Ils s'accordent à dire que la notion d'identité est intrinsèquement liée à celle d'individu. Cependant, l'identité ne peut se concevoir qu'à travers les liens que tisse un individu avec sa communauté, d'où l'aspect profondément social de l'identité.

Nous avons ensuite tenté d'amener plus loin la réflexion de Lucien JAUME, en nous demandant si, puisque l'identité se définit avant tout par les relations sociales que noue un individu, si l'identité de l'Europe est relative, c'est-à-dire qu'elle se définit par rapport à un Autre, ou si elle peut être absolue, c'est-à-dire exister par et pour elle-même. Ici, la pensée de Robert SCHUMAN nous a éclairé en expliquant qu'une identité absolue peut exister, mais que la présence d'une menace extérieure, d'un ennemi commun, donne un sentiment de nécessité et d'urgence au rassemblement des peuples. On peut toutefois se demander si cette idée est toujours valable, dans le contexte actuel, avec la disparition d'une menace immédiate. De son côté, Patrice ROLLAND défend plutôt l'idée d'une identité « négative » de l'Europe, qui a toujours affirmé sa singularité par rapport au reste du monde. C'est également une idée partagée par Carole LAGER, qui ajoute en plus l'idée de complémentarité des identités, de l'identité individuelle et collective. C'est par

une reconnaissance mutuelle que les identités peuvent exister. L'Europe gagnerait cependant beaucoup dans l'affirmation de soi à acquérir une meilleure connaissance d'elle-même.

L'hypothèse de L. JAUME selon laquelle le rapport entre individu est non seulement possible mais encore indispensable semble donc fondée, mais peut-être incomplète. Nous avons tenté de montrer, pour la compléter, que l'identité européenne peut être soit négative soit positive. La plupart des auteurs s'accordent à penser que l'identité de l'Europe est avant tout définie en opposition par rapport à celle des Autres, notamment dans le but d'affirmer une singularité, mais devrait se concentrer sur son identité positive, ce qui constitue la nature de l'esprit européen.

Dans un troisième temps, nous nous sommes brièvement intéressés au rôle de la religion dans l'existence de la démocratie et de l'identité européenne. Lucien JAUME considère que les deux sont liées, mais que l'identité européenne s'est surtout construite en opposition au christianisme, ce à quoi on peut objecter qu'associer démocratie et laïcité est une réflexion française et difficilement généralisable à l'échelle de l'Europe. Robert SCHUMAN se place en porte-à-faux avec cette idée et pense plutôt que la démocratie doit son existence au christianisme, et qu'ainsi il est un pilier de l'identité européenne. Il est difficile de trancher cette question en adoptant un point de vue Européen, c'est pourquoi nous nous contenterons de dire que la diversité religieuse de l'Europe contribue pour beaucoup à sa diversité culturelle, et qu'il serait inapproprié de vouloir instaurer une unité religieuse, qui se bornerait au christianisme.

Enfin, nous avons cherché à aborder la question de la légitimité de l'identité européenne, de plus en plus décriée et mise en doute aujourd'hui. Nous nous sommes demandé si cette identité a véritablement une légitimité à exister, notamment vis-à-vis des identités nationales préexistantes. Lucien JAUME traite ce sujet davantage d'un point de vue individuel : en effet, l'individu humaniste se posera toujours la question de savoir si l'autorité qui s'exerce sur lui est légitime ou non, car il n'obéira qu'à des autorités légitimes. Dans ce processus de questionnement, l'importance de l'opinion publique est capitale, elle permet d'exercer une influence sur le pouvoir politique et de proposer à la société un miroir, afin d'examiner sa propre représentation dans l'espace public.

Nous avons pu déceler trois types de rapports entre identité nationale et identité européenne. Tout d'abord un rapport de dépassement : l'identité européenne est le

prolongement de l'identité nationale, elle lui confère une autre dimension. Ensuite, un rapport de superposition : l'identité européenne se superpose à l'identité nationale, sans la remplacer. Enfin, un rapport de dépendance : l'identité européenne peut exister si et seulement si une identité nationale la précède. La limite à ce troisième type de relation étant que ces « récits européens » mentionnés par Carole LAGER s'insèrent nécessairement dans un cadre national, qui les déforme et diminue leur force. La présence plus importante de mythes nationaux que de mythes européens fait que les individus s'identifient plus naturellement et plus facilement d'abord à leur nation plutôt qu'à l'Europe, même si nous avons vu que les deux ne sont pas incompatibles.

On peut donc considérer que les Européens qui s'identifient à l'Europe la considèrent comme une autorité légitime. Une identité européenne est donc légitime d'exister, dans la mesure où elle ne cherche pas à supplanter l'identité nationale. Nous pouvons ajouter à cette hypothèse que la légitimité de cette autorité passe avant tout par ses institutions, qui, même si elles sont critiquées aujourd'hui, garantissent le bon fonctionnement de l'Union européenne. De même, le rôle de l'euro comme monnaie commune doit être compté au nombre des symboles de l'identité européenne.

Nous pouvons donc dire que nos quatre hypothèses de départ sont dans l'ensemble confirmées, même si le fait que Lucien JAUME envisage la question de l'esprit européen d'un point de vue individuel nous a conduit à amener une dimension plus générale à sa réflexion, et à pousser plus loin ses postulats.

Conclusion

D'après nos observations, nous avons pu distinguer deux types d'identité européenne, après avoir été confrontés à des questions terminologiques, politiques, sociales et philosophiques.

Tout d'abord il y a l'identité européenne positive, c'est-à-dire interne à l'Europe. Le terme d'identité européenne ne semble alors pas très approprié pour la caractériser, puisqu'elle apparaît comme une dynamique d'unification, d'intégration. Elle est de nature volatile, insaisissable, et se construit à partir de sa diversité, de ses contradictions. Elle s'appuie sur un passé commun, un vécu, une mémoire collective née aussi des échecs surmontés ensemble. Comme le rappellent Lucien JAUME et Patrice ROLLAND, il existe une nécessité pour les Européens de se souvenir, de se remémorer les épreuves traversées, qui sont en fait créatrices de valeurs et de liens plus puissants que les intérêts économiques. Cependant, pour Alfred GROSSER, la notion de « mémoire collective » est « doublement contestable »²⁷ : premièrement, la nature et le nombre des liens sociaux noués par un individu au sein de sa communauté contribue à créer une mémoire particulière, unique ; et deuxièmement, le terme de mémoire n'est pas très pertinent, puisque en soi aujourd'hui, personne ne se souvient de la prise de la Bastille, ou des Traités de Westphalie. La « mémoire collective » est donc plutôt un acquis, un transmis, qui implique à la fois sélection et déformation.

Les événements historiques sont une chose, mais l'imaginaire collectif contribue également beaucoup à la création de cette identité. Ces « récits européens » sont fondamentaux pour rassembler les individus autour d'un « espace virtuel commun ». C'est seulement ainsi que les individus pourront s'approprier l'idée d'Europe. Afin de rendre compte de tous ces aspects, il semble que les termes « esprit européen » ou « sens commun européen » soient plus appropriés.

D'un autre côté, il y a l'identité négative de l'Europe, c'est-à-dire telle qu'elle se conçoit en négatif des Autres. L'Europe a originellement été conçue pour faire face à des menaces (soviétique notamment, pendant la Guerre froide), et le rassemblement face à un ennemi commun est contenu dans ces gènes. Cette identité est faite de la perception que les autres portent sur elle, du jugement extérieur, mais aussi de ses symboles, qui permettent d'affirmer une singularité : le drapeau, l'hymne, l'euro par exemple.

²⁷ Alfred GROSSER, *Les identités difficiles*, Paris, Presses de Sciences po, 1996

L'identité européenne ne menace en aucun cas les identités nationales, bien que les partis nationalistes se servent de cet argument pour amener les peuples à douter de l'Europe. Au contraire, c'est une possibilité de donner à l'identité nationale une dimension internationale.

L'identité nationale est une notion complexe, mais qui reste fondamentale aujourd'hui, parce que nous avons besoin de l'Europe. Voilà une notion que nous avons peu eu l'occasion d'aborder au cours de ce mémoire : quel intérêt avons-nous à gagner à une Europe unie ? Pourquoi avons-nous besoin de l'Europe aujourd'hui ? Il est vrai que l'équilibre des relations internationales tel qu'il est rend peu probable l'éclatement d'une Troisième guerre mondiale, dans laquelle tout le monde aurait trop à perdre. Cependant, d'autres formes de menaces existent aujourd'hui : le terrorisme, les cyber-attaques, la guerre économique... L'unité face à l'adversité a toujours été au cœur des valeurs de l'Europe, et il est important aujourd'hui pour les nations de savoir qu'elles ne sont pas seules face à leurs ennemis, quels que soit leur nature. La solidarité de Robert SCHUMAN reste un message d'espoir et de confiance en l'avenir face à l'individualisation croissante des sociétés. Les diversités culturelles semblent parfois un obstacle infranchissable à une quelconque unité, mais il est en fait plus important de regarder l'unité où elle se trouve que la diversité. C'est ce qu'explique Bo STRATH, dans *A European Identity*, p.13 : "Other important elements in a reconceptualization would be to see 'culture' not as an entity with cohesion and fixed borders, but, as Gerard DELANTY and others have argued, as a **floppy concept**, describing something in a flux with no clear borders and with internal opposition and contradictions, discursively shaped in contentious social bargaining processes. It is important not to essentialize Europe but to emphasize the **openness** of the concept much more than 'European identity' does". L'identité européenne, au sens ouvert du terme, c'est arrêter de catégoriser les cultures pour les comparer et voir leurs différences. C'est accepter de prendre de la hauteur pour voir ce qu'elles ont en commun et construire ensemble.

Nous pouvons toutefois nous demander, si, avec l'omniprésence de la mondialisation aujourd'hui et l'exportation des spécificités européennes vers le reste du monde (culture, gastronomie...), l'identité européenne est un concept dont l'Europe est seule dépositaire. En tout cas, selon Lucien JAUME, il est improbable de parler « d'identité menacée » (p.135) mais il faut préserver et développer « l'attitude d'esprit qui est notre précieux héritage. »

Nous finirons cette démonstration sur les mots poétiques de Stefan ZWEIG, auteur autrichien, qui livre ici²⁸ une vision optimiste de l'Europe : « au lieu d'écouter les vaines prétentions des roitelets, des sectateurs et des égoïsmes nationaux, la mission de l'Européen est au contraire de toujours insister sur ce qui lie et ce qui unit les peuples, d'affirmer la prépondérance de l'euro péen sur le national, de l'humanité sur la patrie et de transformer la conception de la Chrétienté, considérée en tant que communauté uniquement religieuse, en celle d'une chrétienté universelle, en un amour de l'humanité humble, serviable, dévoué ».

²⁸ Stefan ZWEIG, *Érasme : Grandeur et décadence d'une idée*, 1935

Bibliographie

Ouvrages

Lucien JAUME, *Qu'est-ce que l'esprit européen?*, Flammarion, 2009, 170 pages

Robert SCHUMAN, *Pour l'Europe*, Nagel, 1962, 156 pages

Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?*, 1882, 47 pages

Stefan ZWEIG, *Érasme : Grandeur et décadence d'une idée*, 1935

Articles

Heinz WISMANN, *Qu'est-ce que l'identité européenne ?*, Le Monde, mai 2014

https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/05/13/qu-y-a-t-il-d-europeen-dans-les-realites-europeennes_4415278_3224.html

Renaud SOUFFLOT DE MAGNY, *L'identité européenne, Perception et construction*,
Dans Relations internationales 2009/4 (n° 140), pages 103 à 112

<https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2009-4-page-103.htm#>

Michaël OUSTINOFF, *L'incommunication des imaginaires européens*

Dans Hermès, La Revue 2017/1 (n° 77), pages 165 à 168

<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2017-1-page-165.htm>

Carole LAGER, *L'euro, symbole d'identité européenne ?*, 18 avril 2005

<https://www.erudit.org/fr/revues/ei/2005-v36-n1-ei876/010732ar/?fbclid=IwAR21IOPFy8Ae-impRSxXOLj8178iQVOZ9oJ0qLFMUhtQ3bESJT7-ZBSWdoE>

Georges-Henri SOUTOU, *L'identité de l'Europe du point de vue de l'historien*

Dans Outre-Terre 2004/2 (no 7), pages 31 à 42

<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2004-2-page-31.htm>

Le Monde, *Elections européennes 2019 : taux de participation en hausse, à plus de 50 %*, 27 mai 2019

https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/05/26/elections-europeennes-2019-le-taux-de-participation-est-de-19-26_5467456_823448.html

Le Monde, *Elections européennes 2019 : les résultats en sièges, pays par pays, et la future composition du Parlement*, 26 mai 2019

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/05/26/elections-europeennes-les-resultats-dans-l-ue-pays-par-pays_5467557_4355770.html?fbclid=IwAR0Zf1bAPneCYtONeXEMF5tCuvVhRNDwHTfGt_2qxGUu9SiSWAVZqEIKhM

Études

Patrice ROLLAND, *L'identité européenne*

https://www.u-picardie.fr/curapp-revues/root/33/patrice_rolland.pdf_4a07ec677dc2b/patrice_rolland.pdf

Sophie DUCHESNE, *Quelle identité européenne*, Les Cahiers français : documents d'actualité, La Documentation Française, 2008, pp.1-8.

https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00842363/file/SD_quelle_identite_europeenne_cahiers_francais_2008.pdf

Dirk JACOBS et Robert MAIER, *European identity: construct, fact and fiction*, January 1998

https://www.researchgate.net/profile/Dirk_Jacobs/publication/235333989_European_identity_construct_fact_and_fiction/links/00463528fd6db656a1000000/European-identity-construct-fact-and-fiction.pdf

Bo Stråth, *A European Identity: To the Historical Limits of a Concept*, Novembre 2002
Stråth, B. (2002). A European identity: To the historical limits of a concept. *European Journal of Social Theory*, 5(4), 387-401.

B. TEINTURIER, *Européennes 2019 : sociologie des électorats*, 26 mai 2019,
<https://www.ipsos.com/fr-fr/europeennes-2019-sociologie-des-electorats>

Documents officiels

Fiche Allemagne, Ministère des affaires étrangères et européenne, Ambassade de France en Allemagne

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_Curie

DiscoverEU : 20 000 titres de transport supplémentaires sont à la disposition des jeunes de 18 ans souhaitant découvrir l'Europe, Commission européenne

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2328_fr.htm

Vidéos

Europe : après le flux, le reflux ? - Le Dessous des cartes | ARTE

https://www.youtube.com/watch?v=P57EuL1pEwQ&feature=share&fbclid=IwAR2Hg6NBXy6kn9EObArFIO6VWvwikqKdK6issZtzbuVUMQx_EvoCzRybxFU